

LE BULLETIN

DES AGRICULTEURS

MONTREAL, 25 NOVEMBRE 1926

Rédaction et Administration:

3, RUE NOTRE-DAME EST,
Montréal

Téléphone: Main 2651

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.50;
Montréal et pays étrangers, \$0.50 de plus
par année.

Tirage Certifié par l'A. B. C.

CINQ SOUS LE NUMERO

Ce que peut la générosité

"J'ai en mains une rétractation de Monsieur Thibodeau", s'écriait Monsieur le Ministre de l'Agriculture, à la réunion du soir de l'assemblée annuelle de l'U. C. C., en brandissant un bout de papier. Les personnes présentes sont restées sous l'impression que Monsieur Thibodeau avait admis s'être trompé. Or, tel n'est pas le cas. Monsieur Thibodeau a signé un document qu'on lui avait préparé; mais il l'a signé, non pas pour reprendre une erreur qu'il aurait commise, mais bien pour protéger Monsieur Lambert, inspecteur de beurrieres et fromageries, dont la position avait été mise en jeu, comme on se souvient, par les menaces publiées dans le Bulletin de la Ferme.

Les circonstances qui entourent cette affaire sont trop bien connues du public pour que nous ayons à y revenir. En toute justice pour Monsieur Thibodeau, qui a fait preuve d'une générosité qui mérite très certainement une mention honorable, nous reproduisons la lettre qu'il adressait au gérant de la Coopérative, et dans laquelle il expliquait sa position.

Voici le texte de cette lettre:

Saint-Gédéon, Co. Frontenac, 4 novembre 1926
La Société Coopérative Fédérée
des Agriculteurs de la province de Québec.

Monsieur Paquet:

Je vous ai fait une rétractation qui vous sera donnée par Monsieur Dupuis probablement aujourd'hui. En justice, ça n'aurait pas été à moi à faire cette rétractation, c'aurait été à Monsieur Lambert parce que la preuve est claire qu'il a prononcé les paroles que je lui ai prêtées. Mais j'ai accepté de faire cette rétractation parce que je savais que la position de M. Lambert était en danger. Parce que M. Lambert et M. Dupuis m'ont garanti devant 5 témoins que je serais acquitté, clair de tous les faits et que je n'entendrais plus parler de rien de cette affaire.

Je permettrai de publier cette rétractation si vous me débitez complètement de cette affaire afin que personne ne revienne contre moi au sujet de ma lettre publiée dans le Bulletin des Agriculteurs du 23 septembre 1926.

Je suis convaincu d'avance que vous aurez de vive affection envers moi afin de me rendre justice.

Veuillez très humblement,

Elzéar THIBODEAU.

Avez-vous bien lu: "J'ai accepté de faire cette rétractation parce que je savais que la position de M. Lambert était en jeu." Si les administrateurs de la Coopérative avaient autant d'égard pour M. Thibodeau, il y a belle lurette qu'ils lui auraient donné la paix et ils n'auraient même jamais pensé à lui créer les ennuis considérables dont il a souffert depuis que l'on a intenté contre lui cette poursuite.

Et le plus étonnant de tout ceci, c'est que l'honorable ministre de l'Agriculture, qui a sans doute eu connaissance de la chose, ne se prévale pas de son autorité pour faire abandonner par la Coopérative cette poursuite qui ne peut que faire du mal à ceux-là qui l'ont voulue. Cette cause, si elle est poursuivie jusqu'à la fin, révélera des choses joliment extraordinaires.

Il serait à souhaiter que l'on nous ne mette pas dans l'obligation de faire avouer ces choses par les intéressés.

Au cas toutefois où M. Thibodeau serait appelé à se défendre en cour, il est bon que ses amis lui fournissent d'avance les moyens de se défendre. Un bon nombre de souscriptions nous ont déjà été remises en sa faveur, mais l'on serait bien avisé de grossir encore un peu la somme déjà disponible. M. Thibodeau nous a donné une preuve assez évidente de sa grande générosité pour que nous n'hésitions pas à faire un peu quelque chose pour lui.

J.-N. PONTON

Entre- Nous

Monsieur Laurent Barré

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Laurent Barré, l'ex-président de l'Union Catholique des Cultivateurs, deviendra, à partir de la semaine prochaine, un correspondant régulier du Bulletin des Agriculteurs. Nous sommes heureux de pouvoir faire bénéficier la classe agricole des talents de M. Barré qui a brillamment illustré notre profession au cours de ses deux années à la présidence de l'U. C. C.

Et Monsieur Lambert

Je n'ai pas la manie des poursuites. Tout de même, je tiens à avertir les autorités du Bulletin de la Ferme que je ne tolérerai plus que l'on fasse à mon sujet des déclarations aussi outragantes et fausses que celles que je trouve dans la chronique hebdomadaire du 11 novembre. Véritablement, ce chroniqueur a une âme noire. Il trompe sciemment ses lecteurs et il pousse la moquerie jusqu'à prétendre que ces déclarations lui ont été envoyées par un cultivateur de

St-Fabien. Le chroniqueur est au défi de faire connaître le nom de cet homme. Pour le mettre à son aise, bien que cet article soit chargé de libelles, je m'engage à exercer aucun recours contre l'auteur, si, en réalité, c'est un cultivateur de St-Fabien de Rimouski.

Avis charitable

Après avoir pris connaissance de la déclaration de M. Thibodeau au gérant de la Coopérative, l'un de mes amis me disait, l'autre jour, au bureau: "Et M. Lambert va-t-on le mettre à la porte, maintenant?" Je lui répondis ceci: "Le ministre de l'Agriculture est au défi de renvoyer M. Lambert."

Ce pauvre malheureux

Le malheureux scribe spécial du "Soleil" qui avait tant de plaisir à taper sur l'Union Catholique des Cultivateurs, en se servant du Bulletin des Agriculteurs comme d'un marteau, est aujourd'hui complètement désemparé; ça se voit à la longueur de ses articles et à l'énervement de ses arguments.

Nous l'avons dit, répète-t-il: il ne faut pas de politique dans l'Union. C'est de l'encre perdue: les fondateurs l'ont eux-mêmes déclaré et leur constitution la consacre. Enfin tous les cultivateurs le savent depuis le commencement. Pourquoi ce radotage? Il n'y a eu qu'un homme qui, à la connaissance du public, a prêté la politique dans l'Union et cet homme est un

ami du gouvernement et un agent de la Coopérative.

On dirait, vraiment, que ce scribe cherche à induire l'Union à faire de la politique afin d'avoir une raison de lui tomber dessus, maintenant qu'il ne peut plus le faire aux dépens du Bulletin.

L'Union développe les initiatives individuelles; elle fait penser, fait réfléchir, renseigne ses membres sur leur conscience de leur importance et de leur force; elle en fait de meilleurs citoyens. C'est ça que le scribe du "Soleil" n'aime pas parce qu'il sait bien que, sans faire de politique, l'Union relève le niveau intellectuel de l'électorat rural et qu'à l'avenir les élections seront plus difficiles à gagner, qu'il faudra être mieux renseigné pour se faire élire, que les élus devront fournir plus d'explications sur leurs actes, enfin, que l'heureuse quiétude du député et du ministre d'autrefois sera troublée.

Cela, dans ses yeux, est d'autant plus grave, que la population rurale élit 65 des 83 députés du gouvernement provincial.

Diviser pour régner était sa politique. Il voit aujourd'hui que cela ne marchera plus; c'est ce qui l'affole.

Tant pis pour lui, malheureux scribe! Tant mieux pour les cultivateurs et la province entière!

L'esclavage au Royaume du Saguenay

Plus ça change, plus c'est pareil, disait Richer, je crois. Si les faits exposés par M. L.-P. Côté, mesureur de bois, demeurant à Notre-Dame-du-Lac, dans le fascicule portant le titre ci-dessus, nous n'avons pas gagné grand-chose sur la civilisation de la période antérieure à l'ère chrétienne. Je dis: si les faits exposés par M. Côté sont exacts; je n'ai aucune raison d'en douter, puisque M. Côté est d'abord un citoyen parfaitement honorable et animé du plus pur patriotisme et, en second lieu, parce qu'en exposant cette situation il n'a rien à gagner pour lui-même.

Les divers chapitres de ce fascicule traitent des sujets suivants:

Concessions forestières et privilèges.

Esclavage économique.

Protégés-nous.

Hygiène.

Servitude.

Médecine et médecines.

Mesure du bois.

Maniocan.

Délégation de pouvoir.

Le bois de plume ne se vend plus!

Piété de race.

Aux mères canadiennes.

En quelques mots, l'auteur décrit ainsi la situation: "Dépeuplés, exploités, esclaves dans notre propre province! Un monument à la honte du Régime."

Tous les lecteurs du Bulletin devraient se procurer ce fascicule et l'étudier attentivement. Nous n'avons pas le droit, comme Canadiens français, de tolérer qu'un groupe si important des nôtres soit traité d'une façon aussi repoussante et barbare.

Le paragraphe suivant extrait du dernier chapitre de ce fascicule montre toute l'étendue du mal résultant du manque d'organisation et de l'exploitation honteuse de nos compatriotes dans certains établissements forestiers:

"Dans un seul établissement, l'hiver dernier, on comptait 78 femmes et 243 enfants, dont 177 en âge de fréquenter l'école. Ces chiffres peuvent se contrôler par les rapports que font les gardes-forestiers au département des Terres et Forêts."

On peut se procurer cette brochure en s'adressant à l'auteur lui-même, M. L.-P. Côté, Notre-Dame-du-Lac, Comté de Temiscouata. Le prix est, je crois, de 10 sous.

Progrès? Progrès!

"Quel est ce progrès, disait l'autre jour un cultivateur, en parlant de l'avancement de l'agriculture. Peut-on dire qu'en réalité l'agriculture a suivi la marche des autres industries dans notre province? Il est bien vrai que l'on ne bouche plus les carreaux cassés d'étables avec des vieux chapeaux de paille! Mais quand on connaît la raison de ce changement cela n'est pas un grand signe de progrès car, s'il a changé de méthode, celui qui avait l'habitude d'intercepter ainsi les courants d'air, c'est qu'il a changé de position et non pas parce qu'il a appris à mieux faire."

"Progrès! oui progrès! quand vient le temps de payer les taxes et les comptes et les frais d'administration de la ferme, on se demande dans quel sens le progrès s'est effectué."

Cette affirmation n'est peut-être pas tout à fait sans fondement.

J.-N. P.

Feu Mme Hébert

A Montmagny, le 20 novembre 1926, est décédée, à l'âge de 69 ans et 3 mois, Marie-Hélène-Cimère Talbot, veuve de feu H. Hébert, N.P., de Montmagny.

Les funérailles ont eu lieu à Montmagny, mardi dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Mme Hébert était la mère de M. le notaire J.-C. Hébert, de Montmagny, grand ami de l'agriculture. Le Bulletin des Agriculteurs adresse à la famille en deuil ses plus sincères condoléances.

Billet de la semaine

Qui c'est qu'tu vises?

Le Bulletin des Agriculteurs a été le porte-parole de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec pendant deux ans.

N'était-ce pas son devoir? Père de l'Union, ne devait-il pas protéger ses premiers pas? A-t-il agi autrement qu'un bon père de famille envers son enfant?

Or, pendant tout ce temps, le Soleil, ce nid dans lequel certain ministre pond tous les jours, n'a cessé de viser le Bulletin. Détruire ce journal, c'était éteindre l'Union dans son berceau. Le Bulletin, comme Mussolini, fit face à la musique. Les balles sifflaient, la main noire brandissait son poignard, mais le défenseur de la classe agricole sortait, chaque semaine, plus vivant que jamais, des presses. L'Union, de son côté, grandissait, prenait des forces. Vint sa deuxième assemblée annuelle qui fit dire à Pierre Foulle-Partout:

"L'Union Catholique des cultivateurs de la province de Québec existe. Ceux qui en doutaient ont pu s'en convaincre en voyant la théorie imposante des délégués de ses diverses sections défilier, l'autre jour, de la Basilique à l'hôtel de ville de Québec. Ils étaient bien 1,500, représentant plus de 13,000 cultivateurs."

L'adversaire du Bulletin, invité à prendre la parole, se raidit sur ses griffes — il lui en manque une, paraît-il — et s'exclama: L'assemblée, suivant un mot qui restera dans l'histoire, eut la patience de l'écouter.

Le Bulletin, fier, s'avance sur l'estrade. Plus convaincu que Pierre Foulle-Partout, que l'Union était née et qu'elle pouvait dorénavant vivre de sa propre vie, polé, comme disent les poètes, de ses propres ailes, il déclara:

Je veux tellement le succès de l'Union Catholique des Cultivateurs que je déclare solennellement que demain matin vous aurez à vous choisir un autre journal. Je ne veux plus qu'on vienne, au nom du Bulletin des Agriculteurs, entraver le développement de l'Union... Je veux être libre afin de mieux lutter pour l'agriculture...

L'Union comprit. Elle eût eu moins de peine qu'elle eût dit: Allez votre chemin, j'irai le mien; vive l'agriculture!

Ainsi les choses se passèrent. Et le Soleil?

Le Soleil? Eh bien, le Soleil ne sait plus où viser. J'ai beau lire ses articles, je ne puis découvrir si c'est au Bulletin ou à l'Union qu'il en veut. Ça me rappelle une histoire.

Deux gars s'en allaient tuer un boeuf. L'un portait une masse, l'autre, un bout de cordage.

Ils ouvrent la porte de la batterie, plantent un oeil dans le so-jage, vont chercher le boeuf, l'attachent par l'anneau, passent la corde dans l'oeil et tirent. Le boeuf avait le nez à terre. L'un des gars tenait la corde et l'autre, brandissant la masse, visait. Or, cet autre louchait terriblement. Il visait en même temps le boeuf et le gars qui tenait la corde. Celui-ci prit peur. Il s'écria: Qui c'est qu'tu vises: c'est-y moi ou le boeuf?

Soleil! qui c'est qu'tu vises?

Tu dois savoir que c'est toi que le Bulletin vise, toi et tous ceux qui font dans tes colonnes. C'est clair comme bonjour!

Toé, qui c'est qu'tu vises?

Cent-trente-deux, dis-le!

MADELINOT

Israël Tarte — Adolphe Chapleau

M. Arthur Beauchêne, greffier du Sénat, a rappelé, la semaine dernière, à Ottawa, le souvenir de 2, grands compatriotes: feu MM. Israël Tarte et Adolphe Chapleau.

Israël Tarte! Adolphe Chapleau! Quelles figures historiques! Quels personnages intéressants et pourtant peu connus de notre passé national!

Tarte, quel journaliste actif, renseigné, capable de faire triompher une cause dès qu'il la prendrait à coeur! Quel Canadien combattif, quel politicien digne et subtil dans les services qu'il rendait à tour au parti conservateur et au parti libéral.

Chapleau, lui, quel orateur! Quel lutteur! Quelle carrière mêlée de succès éclatants et de cruels déboires!

Telles sont quelques-unes des pensées qui resteront gravées dans le mémoire des nombreux et distingués auditeurs présents hier soir à une conférence de M. Arthur Beauchêne, greffier de la Chambre des Communes, au Cercle Littéraire de l'Institut canadien-français.

En des traits vivants et spirituels M. Beauchêne a peint la carrière publique de Tarte et Chapleau. Il a tenu son auditoire sous le charme de ses jugements délicats et frappés juste sur la vie sociale et politique de deux personnages bien différents de caractère, ayant tous deux leurs défauts mais admirables tous deux par l'oeuvre qu'ils ont laissée dans l'histoire.

M. Beauchêne a déploré le fait que l'époque actuelle ne produise plus d'hommes comme Chapleau, Mercier, Laurier.

M. L.-C. Chagnon, président du Cercle Littéraire, occupait le fauteuil présidentiel. Il souhaita la bienvenue à l'auditoire d'élite qui remplissait la salle, rappela brièvement le but et le travail du Cercle Littéraire depuis sa fondation et fit l'éloge du conférencier qu'il présenta et remercia en termes élogieux.

La majorité Gustave Lanctôt, à la suite de la conférence, commenta les paroles de M. Beauchêne disant que de nos jours, où nous vivons sur l'air des jazz, il fait bon avoir des conférenciers comme M. Beauchêne pour faire revivre devant nous de grands patriotes comme Tarte et Chapleau dont les caractères, quoique bien différents, ont laissé dans l'histoire leur marque féconde.

Pour sa part, il ne pense pas que notre race ne produise plus de grands hommes. A commencer par le conférencier, dit-il, il y a encore de nos jours des figures remarquables et l'avenir nous enlèvera le voile dont elles sont enveloppées aujourd'hui.

La soirée fut agréablement un programme musical choisi rendu par deux artistes bien connus, le talent et l'art de Mlle Alice Vallée qui se sont révélés une fois de plus quand elle a rendu l'âme des choses, de Dubois, Réveuse au bord de l'eau de Casadessus, et un rappel: Les trois moineaux. Au piano: Mme Ernest J. Gagnon a été l'interprète habile des sentiments délicats exprimés par ces pièces musicales.

M. BEAUCHÊNE

M. Beauchêne peint ses hommes en deux tableaux distincts. Il parle d'abord de Tarte et comme le style du personnage dont il décrit la carrière, sa conférence a une allure vive, imagée. Les phrases sont courtes et font image. Passant à Chapleau, M. Beauchêne change de ton. Les phrases sont plus longues, périodiques, les tableaux plus glorieux et parfois mélancoliques. L'apogée qui suit donne une bien faible idée du travail de M. Beauchêne.

ISRAËL TARTE

La carrière d'Israël Tarte, dit l'orateur, fut l'une des plus mouvementées qui se soient vues au Canada. Pendant trente ans, il se constitua le journaliste attitré soit des conservateurs, soit des libéraux et fit une guerre sans merci à tous ceux qui étaient dans son chemin.

Ce tapageur entra d'abord dans la calme profession du notariat à l'Association mais il gagna bientôt le journalisme et il avait la vocation.

Comme rédacteur du "Canadien", organe conservateur, vers 1875, il s'acharna à réduire Joseph Cauchon, alors député de Québec centre et président du conseil privé dans le cabinet McKenzie. Le Canadien fit si bien qu'en 1877, le chef libéral fut nommé lieutenant-gouverneur du Manitoba.

Tarte fut très longtemps ultramontain. Il était plutôt combattif que discipliné. Lors du coup d'Etat Letellier, Tarte était conservateur; lors du coup d'Etat d'Angers, il était libéral. Il blâma ces deux gouvernements.

Jusqu'en 1896, il exerça le métier difficile de journaliste. Quand il savait avoir rendu des services, il n'aimait pas qu'on les méconnaît. Dans son for intérieur, il était convaincu qu'un parti vaut l'autre et ne se servait d'épithètes foudroyantes que pendant la bataille. Il fut un ami de Chapleau quand il s'en prit à Langevin.

En 1896, Laurier lui donna l'ancien portefeuille de sir Hector Langevin et comme ministre il se comporta avec dignité et fit beaucoup de bruit. Il connaissait bien le sentiment de chaque comté de la province et il était bon orateur.

Sa sortie du cabinet Laurier est restée un mystère mais il conserva toujours beaucoup de respect pour le grand chef libéral.

Il mourut à l'âge de cinquante-neuf ans après avoir donné son talent et son énergie à la chose publique.

Une large place lui est réservée dans l'histoire de notre journalisme.

(Suite à la page 5)

TRIBUNE LIBRE

Pourquoi j'ai souscrit

Ste-Hélène, 8 nov. 1926

M. le Directeur,

J'ai contribué pour aider à la défense de M. Elzéar Thibodeau. Il me semble que j'ai fait une bonne action et je suis heureux de la faire savoir. Je ne voudrais pas qu'on interprète ce geste comme une tentative pour soustraire un coupable à la responsabilité de ses actes. Ce ne peut être le cas de M. Thibodeau. J'ai bien lu la correspondance qu'il publiait en tribune libre au Bulletin des Agriculteurs le 23 septembre dernier. En la lisant je n'ai peut-être pas alors pesé avec attention l'importance des faits mentionnés; mais je vous avouerai que j'ai été fort surpris, probablement tout comme M. Thibodeau, d'apprendre plus tard qu'il y avait là-dedans matière à procès. La bonne foi de ce dernier me paraît absolue. Il était, j'en suis convaincu, loin de sa pensée de faire alors une affirmation sciemment malicieuse.

Je crois donc qu'il est légitime d'aider M. Thibodeau, car on nous disait, quand nous marchions au catéchisme: nous sommes jugés sur notre conscience, en posant un acte nous faisons au point de vue de la culpabilité la faute que nous croyons faire alors. Il est vrai que la loi civile ne reconnaît pas ces distinctions, mais elle admet assez souvent les circonstances atténuantes. Il me semble de notre devoir de fournir à M. Thibodeau les moyens de les exposer devant son juge.

De plus ma souscription est une protestation contre la conduite de l'Exécutif de la Coopérative Fédérée. Il semble pour ces messieurs qu'un cultivateur et un homme en place n'ont pas droit aux mêmes faveurs. Ce me paraît être le sens du curieux alinéa de l'article: "L'infamie campagne continue", Bulletin de la Ferme, 30 sept. "S'il est prouvé que M. Lambert a réellement prononcé les paroles qu'on lui attribue, il devra se rétracter ou en subir les conséquences. Ces, Si, au contraire, comme nous sommes plutôt enclin à le croire, il n'a point fait semblable déclaration, alors l'Exécutif de la Coopérative Fédérée n'hésitera pas un instant à prendre des procédures légales contre les personnes "qui, par malice et dans le but évident..." etc., etc."

Pour M. Lambert s'il a dit les choses fausses qu'on lui attribue, il n'aura qu'à se rétracter, on oubliera son incartade. Si c'est le cultivateur qui a dit des choses fausses, on ne lui demandera pas de se rétracter, on prendra contre lui des procédures légales. Il semble que M. Thibodeau, connaissant que sa bonne foi avait été surprise, aurait donné à la Coopérative Fédérée toutes les satisfactions désirables. Si dans le cas de M. Lambert elles avaient été trouvées égales à la faute, Pourquoi agir autrement avec M. Thibodeau.

Ma souscription est encore une condamnation que je veux pourtant légère, de la position prise par le bureau de direction de la Coopérative Fédérée. Ce sont de bonnes âmes que nos directeurs et il semble qu'ils ne gouvernent qu'à moitié notre Société. Dans le cas présent, ils paraissent avoir été mis devant une décision irrévocable et n'avaient eu qu'à s'incliner malgré des répugnances possibles. Ainsi dans le paragraphe cité, l'Exécutif de la Fédérée annonce le 30 sept. comme une chose décidée: qu'il n'hésitera pas un instant à prendre des procédures légales alors que l'Assemblée du bureau de direction convoquée pour étudier cette affaire n'eût rien que le 9 oct.

Au point de vue pratique, défendre sa réputation à coups de procès avec jugements lointains, ce me paraît pas valoir une rétractation immédiate détruisant l'affirmation incriminée.

Il me resterait à souhaiter que l'Exécutif de la Fédérée et ses directeurs aillent à l'Assemblée annuelle de l'U. C. C. à Québec. Ils entendront M. Léon Kérouac, du cercle de Berthier, sous les auspices de l'Union, renouveler le plaidoyer qu'il faisait l'an dernier à Montréal contre les procès, en faveur de la conciliation, des arrangements à l'amiable. Ils comprendront que sur ce sujet comme sur bien d'autres l'U. C. C. répand un bon enseignement, et que la meilleure façon de le reconnaître c'est de le suivre.

Alexis BEAUREGARD.

Fabrication du fromage — Primes — Ventes à l'enchère

St-Prime, Lac-Saint-Jean

M. le directeur,

Tout le monde sait que dans la fabrication du fromage le plus haut rendement possible et la meilleure qualité possible sont deux choses qui ne peuvent aller ensemble. J'admets que la qualité doit l'emporter sur le rendement, mais là comme en toute chose, il faut éviter toute exagération et ne pas tomber d'un excès dans l'autre. Ici au Lac-St-

Jean, dans la plupart des arrondissements de fromagerie, le propriétaire de la fromagerie, qu'il fabrique lui-même ou qu'il engage un fabricant, garantit l'ouvrage, de sorte que si son fromage n'est pas classé No 1 il perd la différence qui lui est retenue sur son pourcentage qui est généralement de 15 pour cent. Cette obligation d'atteindre le No 1 pour éviter de payer les "couleaux" (coupages) était généralement suffisante pour assurer l'obtention d'une bonne qualité de fromage; de fait je crois que c'est cette clause de l'entente entre patrons et fabricants qui a fait plus que tout le reste pour obtenir au fromage du Lac-St-Jean, l'excellente réputation qu'il s'est acquise il y a déjà plusieurs années. D'un autre côté, quand un fabricant pour plus sûrement atteindre le No 1 sacrifiait un peu trop le rendement à la qualité en faisant un fromage plus ferme, plus sec, il ne pouvait pas payer autant que les fabricants voisins, d'où critiques des patrons, critiques qui l'obligeaient à tenir une autre fois un petit peu compte du rendement.

Ces années-ci, il est un peu plus malaisé pour un patron de suivre les opérations de sa fromagerie, à cause du paiement au gras, loi très juste, mais qui demande de la part de celui qui prélève les échantillons et en fait l'analyse une minutieuse exactitude et une très scrupuleuse honnêteté. Cependant, à l'aide de la circulaire No 27 de la division de l'Industrie Laitière et Réfrigération d'Ottawa, et pourvu que les enveloppes de paie mentionnent le prix de vente du fromage, il est relativement facile de se rendre compte du rendement. Ainsi par exemple pour la semaine du 20 au 27 juin 1926, le fromage fait avec le lait de cette semaine s'est vendu 16 cents 1-4; le fret coûtant 82 cents les 100 livres, cela donne 182 cents à Montréal, \$0.1824 le secretaire payé à raison de 15 cents par \$100.00 cela fait \$0.0007 par livre, il reste donc \$0.1536. Ensuite le fabricant \$0.0015, soit \$0.00300, qui ôtés de \$0.1536 donnent net aux patrons \$0.1506 par livre de fromage.

Comme cette semaine-là, la livre de gras a été payée \$0.0334 il suffit de graver ce montant par \$0.1306 pour savoir combien le fabricant a fait de livres de fromage par livre de gras. Dans la circulaire No 27 de la division de l'Industrie Laitière et Réfrigération d'Ottawa, on voit dans le tableau II ce qu'on fait ordinairement de fromage par 100 livres de lait de différentes richesses, de 3 pour cent à 4 pour cent. Ainsi par exemple du lait de 3.5 pour cent de gras donnerait 9.3 livres de fromage ce qui ferait 2.65 livres par livre de gras. Or notre fromage durant l'été 1924 a fait en moyenne 2.37 par lb de gras, en 1925, 2.49 livres et en 1926, à venir au 18 juillet, 2.53. La moyenne des épreuves pour la saison est de 3.5 pour cent et devrait par conséquent donner un rendement de 2.65 livres. En prenant la moyenne des trois années, 2.46 livres, on voit que le rendement a été de 19-100 inférieurs à la normale. Pour une fromagerie comme la nôtre qui reçoit en 6 mois environ 1,000,000 de livres de lait, soit une moyenne de 6,000 à 7,000 livres par jour ou autrement dit 35,000 livres de gras, 19-100 de livre de fromage, le moins par livres de gras cela représente 6,550 livres de fromage en moins par saison: à 18 cents la livre, moyenne de trois années, cela fait \$1,197.00. En mettant les choses au mieux et en supposant que cette course à la perfection, les efforts que le fabricant a faits pour atteindre ses 94 points et ainsi gagner ses 5 cents par livre, n'aient causé que 5-100 de diminution, au lieu de 19-100, ne sont responsables que du quart à peu près de la perte de rendement, ceci représente encore 1,750 livres ou \$315.00. Sur ce montant le fabricant perdrait (45 p.c.) \$267.75 et le fabricant 7.25; mais comme d'autre part sur ce peu près 1,250 livres il a eu une prime de 8 cents par livre, il se trouve avoir retiré \$100.00 de ce qui lui a coûté \$52.75 net. Ce si au lieu de 19, il n'atteint que 92 points 1/2 à 5 cents par livre cela lui fait encore \$62.50 et sa part de perte de rendement déduite, il regagne encore \$15.25.

C'est bien beau de travailler à améliorer la qualité des produits laitiers, mais encore faut-il que cela ne se fasse pas trop aux dépens du rendement. Maintenant ces 5 ou 8 sous de plus par livre ne sont accordés que parce que le fromage qui reçoit cette prime le mérite, vaut annuellement cela de plus. Mais ce bon fromage, avec une prime de 8 cents, est-il si bon que le B.O.N. lait B.I.E.N. fabriqué?

Que de fois nous a-t-on dit qu'il fallait absolument du B.O.N. lait pour faire du bon beurre, du bon fromage. C'est certainement très vrai; mais alors cette prime, il devrait en revenir une part aux patrons, car S

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS

TRIBUNE LIBRE

Tribune Libre

(Suite de la 1ère page)

daignent nous dire d'où cela vient, nous sommes réduits aux conjectures, aux suppositions plus ou moins vraisemblables; chose certaine que ce n'est pas les anges du ciel qui l'ont apporté.

Dans le Bulletin de la Ferme de cette semaine, en première page, je viens de lire un article de M. G. Prince, agronome, reproduit du Progrès du Saguenay, qui suscite quelques réflexions. D'abord son allure générale est quelque peu tendancieuse; mais passons. Après avoir énuméré les diverses conventions, de prix et de catégories, il continue: "Puis ces conventions acceptées de part et d'autre, l'année commence à 8 sous 1-2 la livre. Le crieur fait son devoir. Les nombreux enchérisseurs sont prudents. Le prix monte tranquillement par 5/10 de sou (sic). A 9 sous, ils semblent paralysés." Qu'est-ce à dire que ces enchères montent tranquillement par 5/10 de sou à la fois et qui parties à 8 1-2 finissent par atteindre péniblement 9 sous? Il me semble que si les chiffres ont encore aujourd'hui la même signification, la même valeur qu'ils avaient il y a près de 50 ans, alors que j'allais à l'école des Frères, rue St-Bernard, à Paris, des enchères de 5/10 de sou, il y a eu en avoir tout juste rien d'une pou passer de 8 1-2 à 9. Continuons à citer: "A 9 sous ils semblent paralysés. D'aucuns disent qu'ils se protègent, ou que ce sont des commerçants (un coup de dent en passant aux commerçants). Nous, nous pensons qu'ils ne veulent pas prendre le risque de se ruiner." Puis suit l'énumération des boniments ordinaires du crieur pour encourager les enchérisseurs en vantant la marchandise. Dimanche dernier, comme, d'ailleurs, tous les autres dimanches de novembre ou il se vendra à la criée, après la messe, à la porte de l'église, toutes sortes d'objets pour les âmes, on a eu ici quelque chose de ce genre. Le même objet (1 lb. de tabac), après avoir débuté assez modestement, a remporté, sous la poussée d'un nouvel enchérisseur, l'enchère de 9 sous, reprend encore une fois pour finalement s'adjuger à un prix invraisemblable. Bien de plus intéressant ni de plus drôle que ces ventes; il faut entendre les lazzi, les quolibets, les réparties, les remarques parfois saugrenues qui accompagnent ces enchères. Je continue à citer: "On observe comme un courant d'anxiété dans l'assemblée: 9 10, on se surmène à l'enchère de la Coopérative, qui jusque là s'est muée... comme la vieille grue de Napoléon (1811). La lutte est de nouveau déclenchée et se poursuit redoublant jusqu'à 9 sous 1-2. Les enchérisseurs sont satisfaits. Ils ont justifié, de sorte que les enchères de la vieille grue de Napoléon n'ont jamais été bien loquaces: de là à prétendre qu'ils étaient muets, il y a une certaine distance. Leur commandant, le général Cambourne, à une deuxième sommation de se rendre que leur adresse un général anglais à Waterloo, lors qu'ils étaient complètement

cernés, répond impatientement et furieusement par un mot devenu célèbre, un mot énergique mais... excessivement malodorant. Si le gérant régional de la Coopérative, après l'avoir imité dans son mutisme, l'a aussi imité en rompant le silence anxieux (!!) qui pesait sur l'assemblée, il a dû obtenir un succès épatant. Tout de même M. Prince ne nous dit pas qui a eu le dernier mot, qui a mis 9 sous 1-2 et par conséquent a acheté les agneaux, ce n'est qu'un détail, mais un détail qui a son importance. Ce gérant qui était là, y était pour encherir, tout le monde, y compris les commerçants, le savait; si rendu à 9 sous, l'enchère a eu l'air à ralentir, c'est que justement on attendait après lui pour continuer tout simplement.

"Pourquoi, se demande ensuite M. Prince, dans ces ventes à l'enchère organisées d'avance, les moutons se vendent-ils généralement plus cher qu'au cours des ventes de gré à gré? N'est-ce pas parce que les acheteurs sont assurés d'avance d'un groupe considérable de sujets — 5 ou 6 chèvres parfois — d'une valeur connue, réduisant au minimum les frais d'achat, demarches, sollicitation, etc? La je suis complètement d'accord avec lui. Je sais des commerçants d'animaux qui en prennent deux fois 3 ou 4 jours à deux séparément pour acheter de quoi charger un char mûlé. Il leur faut parcourir tous les rangs l'un après l'autre, arrêter à toutes les maisons de chaque rang et là où il y a de quoi à vendre s'en aller courir à 15, 20 ou 25 arpents dans le champ pour voir le maître des lieux ou aller examiner les animaux, et cela souvent pour rien. Si on pouvait leur rassembler en une seule place de quoi charger au moins un char complet, ils paieraient volontiers de 1-8 jusqu'à 1-4 de sou de plus la livre. En finissant, M. Prince ajoute: "Alors pourquoi chaque paroisse n'organiserait-elle pas, chaque année, une telle vente par l'intermédiaire de son cercle agricole, de sa coopérative ou de toute autre société du même genre?" Je me souviens, et les lecteurs du Bulletin aussi se souviennent, que M. Irénée Duguay, de Saint-Méthode, le printemps passé ou il y a un an, avait eu l'idée d'organiser une vente de ce genre; mais il voulait commencer par le commencement, c'est-à-dire pour faire un succès de la vente à l'automne, organiser la production des le printemps. Il s'agissait, je crois, de moutons et aussi, si je ne me trompe, de volailles. Les dirigeants de la Coopérative lui mirent des bois dans les roues, trouvèrent à redire et à critiquer son initiative et s'attirèrent une verte réplique de sa part. Ceux qui ont conservé la série du Bulletin peuvent la trouver et la relire.

A la page suivante, sous l'en-tête Grains de sagesse, miettes de bon sens, le Bulletin de la Ferme, à propos du prochain congrès de l'U.C.C., a toute une colonne de compléments, de bons souhaits et de bons conseils à l'adresse de notre association. Plusieurs passages en sont remarquables, entre autres celui-ci: "Nous sommes au siècle de l'organisation dans tous les domaines de la production. Et il faudrait avoir de bien courtes vues et une bonne dose

de mauvais vouloir pour trouver malaisé qu'à leur tour les cultivateurs s'organisent pour promouvoir leurs intérêts."

Je ne sais jusqu'à quel point ces paroles, et tout le reste de l'article sont l'expression des idées de l'auteur de l'article personnellement ou des dirigeants de la Coopérative dont le Bulletin de la Ferme est l'organe; quoi qu'il en soit, si elles sont sincères, et si à tout lieu de le croire, elles marquent un progrès considérable dans l'évolution des sentiments de certaines personnes à l'égard de l'Union; que cela continue et on finira peut-être par se comprendre et s'entendre. Mais que l'on n'essaie ni à la décapiter ni à la dominer, ni à la détourner de son but.

Voyez M. le directeur ce que c'est, je m'étais pourtant bien proposé d'être un peu plus court aujourd'hui, mais que voulez-vous, il y a tant de choses à dire, qu'il faut forcément, tout en essayant d'abréger, être un peu long. J'espère que vous et les lecteurs du "Bulletin" m'excuserez; peut-être que plus tard je n'aurai pas le temps de vous infliger la pénitence de subir ma prose. Dans le bois cependant les vieilles et surtout les dimanches sont longs, et il pourrait se faire que je vienne encore quelques fois vous badiner, mais vous vous consolerez en pensant que l'été venu, je vous laisserai tranquille peut-être pendant tout le temps de la belle saison.

Veuillez me croire votre toujours tout dévoué

E. SCHMITT

P.S. — Si vous croyez que quelques passages de ma longue épître peuvent être de nature à vous causer des ennuis, supprimez-les. Je vous assure que j'ai dû faire de grands efforts pour ne pas dire plus ouvertement ma façon de penser envers qui vous savez.

Je vous remercie beaucoup aussi de votre offre si aimable de m'envoyer le "Bulletin" dans le bois. Je ne le refuse pas. Aussitôt placé je vous donnerai mon adresse. Si des fois les poursuites contre vous et Thibodeau sont abandonnées gardez ma modeste souscription pour l'appliquer à votre œuvre de presse agricole indépendante. — E. S.

Le congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs

IMPRESSIONS D'UN TEMOIN

La semaine dernière, mercredi et jeudi, l'Union Catholique des Cultivateurs, l'U.C.C., pour la nommer brièvement, tenait à Québec sa réunion annuelle. Il nous a été donné d'y assister et c'est avec un intérêt plus considérable encore que nous espérons, que nous en avons suivi les séances. Rarement peut-on voir une assemblée aussi digne, aussi sérieuse, aussi appliquée à bien considérer les problèmes qui l'intéressent. Aucun Congrès, de quelque profession ou de quelque métier que ce soit, ne fut supérieur à celui-là.

pour la bonne tenue des membres, l'assiduité et la distinction. Nous n'exagérons pas.

* * *

Il n'y a pas de doute que l'U.C.C. est une excellente chose. Les cultivateurs ont des intérêts à promouvoir, des demandes à formuler, des réformes à signaler, des progrès à réaliser; sur qui donc pourraient-ils compter autant que sur eux-mêmes?

Ils sont censés savoir mieux que personne ce qui leur convient et ce qui leur faut.

Toutes les professions, tous les corps de métiers ont leurs unions, il était absolument juste et nécessaire que les cultivateurs, qui sont si nombreux, eussent la leur.

Elle existe et semble-t-il, ceux qui l'ont organisée ont droit à quelque reconnaissance; elle compte actuellement 13,000 membres, répartis en 289 cercles locaux.

C'est à la basilique de Québec que nous avons pris le premier contact, si l'on peut ainsi dire, avec les congressistes qui étaient venus là entendre la messe et présenter leurs hommages à leur divin Patron. Ils remplissaient la nef centrale. Mgr Laflamme, curé de Notre-Dame de Québec, leur adressa la parole et leur fit le plus bel éloge de l'agriculture, industrie stable, essentielle, qui prime toutes les autres; qui constitue "un des plus puissants remparts de l'ordre social, qui reste et doit rester le socle de l'industrie fondamentale." Il exhorta son auditoire à maintenir et à développer les vertus et les traditions des ancêtres.

Cet éloge de l'agriculture, il sera souvent répété, sous une forme ou sous l'autre, par S. G. Mgr Rouleau, qui viendra bénir les congressistes à la séance de mercredi soir et leur distribuer les plus paternelles conseils; par l'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture, par M. le maire de Québec, par tous ceux enfin qui avaient à adresser la parole. Pouvaient-ils en être autrement?

S'il en est ainsi, si cette primauté générale de l'agriculture est une vérité si admise et si vraie, il ne faudrait pas que les actes vinssent contredire les paroles; il faudrait donc, dans la pratique, en tenir le compte le plus sérieux.

* * *

Les séances du Congrès se sont tenues dans une vaste salle de l'Académie Commerciale. L'organisation, accomplie par un comité local, était parfaite. Rien n'a cloché, la besogne a été poursuivie, les démonstrations, les visites ont eu lieu comme le programme le comportait.

Les délégués venus de tous les coins du Québec étaient au nombre de 1500; il y avait un grand nombre de prêtres.

La question du crédit rural fut agitée et discutée, avec un grand sens des réalités et en connaissance de cause. On semble préférer le système de prêts par le moyen des Caisses Populaires à tout autre et l'on chargea un comité de demander la coopération des gouvernements fédéral et provincial et des Caisses populaires pour organiser dans le plus bref délai le crédit agricole à longs termes, remboursable par annuités.

Les assurances mutuelles paroissiales contre l'incendie furent présentées par M. Pélumet qui expliqua leur fonctionnement, leurs avantages, et qui demanda certaines diminutions de taxes pour qu'elles puissent rendre plus facilement les services qu'elles peuvent rendre et que les autres compagnies d'assurance ne peuvent pas.

Le contrôle laitier, et la comptabilité sur la ferme firent aussi le sujet d'études et de discussions qui marquaient bien que l'on savait ce dont l'on parlait.

On s'occupa aussi de coopération et le rapport du comité, nommé à cet effet l'an dernier, demanda qu'on fit certaines réformes à la Coopérative Fédérée de façon à en faire disparaître certaines causes de non-satisfaction ou de non-confiance.

Le Rév. P. Alex. Dugré, S.J., présenta un excellent travail sur un sujet qui lui est cher depuis des années: la colonisation. Ce travail serait à publier au long. La situation est celle-ci: Les familles canadiennes de la campagne fournissent de nombreux enfants et le pays les donne "tout élevés" aux villes ou aux manufactures américaines. Le nombre d'acres en culture, en effet, a été loin de s'augmenter selon l'augmentation naturelle de la population. De 10 millions qu'il était en 1861, il n'était, en 1921 que de 15 millions. Depuis 75 ans que ce saignement continue et l'on ne fait pas grand-chose pour le tarir. Un empiétre sur une jambe de bois, n'a pas grand effet. Les jeunes gens quittent la terre souvent parce qu'ils ne peuvent faire autrement, qu'il n'y en a pas d'accessible à leur disposition. Parfois dans le voisinage d'anciennes paroisses des compagnies détiennent, sans vouloir lâcher prise, des territoires éminemment propres à être convertis en culture. Le gouvernement doit faire tout en son pouvoir pour la colonisation, la favoriser d'une façon spéciale, ne pas regarder à la dépense. Personne ne lui fera de reproches. La question du Lac Saint-Jean, pour la nommer ainsi, fut portée à la connaissance de l'Assemblée. M. Onésime Tremblay, de Saint-Jérôme, en fit l'exposé d'une façon sincère et modérée; on l'écouta avec la plus grande attention et on résolut unanimement de demander au gouvernement de ne pas permettre l'inondation des terres.

* * *

Voilà aussi brièvement que possible un aperçu du Congrès tenu à Québec et des sujets qui y furent traités.

Nous avons vu que chaque fois c'était presque une surprise de voir la façon claire, simple et correcte dont on présentait les travaux, dont on conduisait la discussion.

Le président, M. Laurent Barré et le vice-président, M. Albéric Laflamme, ont particulièrement gagné nos sympathies et nous nous expliquons leur autorité et la confiance qu'on leur témoigne.

Faut-il ajouter que nous ne saurions trop encourager nos cultivateurs à faire partie de l'U.C.C. Ils

ont tout à y gagner et qu'ils songent bien qu'ils ne peuvent raisonnablement s'attendre à ce que d'autres prennent à cœur leurs intérêts s'ils ne sont pas les premiers à le faire.

PHILIPPE

Le Progrès du Saguenay.

L'autre côté de la médaille

Montmagny, 15 novembre 1928

M. le directeur,

Il n'y a pas à la campagne que le beau côté des choses, il y a aussi le mauvais côté; et c'est celui-là qu'on s'obstine à cacher parce qu'on a peur de découvrir la vérité, la vérité qui viendrait ouvrir les yeux de ceux qui pensent que tout fleurit chez nous, que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, pourvu qu'on ait de l'air pur à respirer, du soleil, de larges horizons à contempler, travailler en compagnie de ces éléments et de ce spectacle de l'automne jusqu'au crépuscule, ça ce n'est pas défendu, mais on oublie trop facilement un point: celui d'une rémunération suffisante permettant de faire vivre son homme comme un homme et non pas comme un mercenaire à l'emploi de la société.

Continuez à chanter les poétiques beautés des champs, mais tant que le cultivateur et surtout le jeune, n'aura pas un peu plus d'argent dans le gousset, non pas à cause que nous avons soif d'argent, mais parce que nous en avons besoin parce que c'est nécessaire en même temps que très utile par le temps qui court, vous perdez votre temps à nous parler de cela, et le temps perdu ne revient plus.

A bon entendeur, salut

Camille LABERGE

Procurez-vous de la graine de trèfle rouge produite au pays

Les essais que les fermes expérimentales fédérales ont conduits sur le trèfle rouge de différentes provenances ont fait éloquentement ressortir l'avantage de la graine cultivée au pays sur la grande majorité des variétés importées.

Puisqu'il en est ainsi, les producteurs de graine de trèfle rouge rendront un grand service à l'agriculture canadienne en conservant autant de graine que possible tous les ans. Les cultivateurs canadiens ont dû, en ces quelques dernières années, importer de grandes quantités de graine de trèfle, et l'on ne prévoit pas qu'il y aura beaucoup d'amélioration sous ce rapport cette année.

Il se perd tous les ans des quantités très fortes de graine de trèfle rouge pendant les opérations de la moisson et du battage, et une bonne partie de ces pertes pourrait être évitée. Il serait inutile maintenant de parler de pertes qui se produisent au cours de la moisson, mais il n'est pas trop tard pour parler de pertes résultant du battage.

Le Service des plantes fourragères de la ferme expérimentale centrale a constaté que lorsqu'on bat du trèfle rouge pendant une saison pluvieuse, une quantité considérable de graine non décolorée sort généralement de la batteuse. C'est parce que le trèfle rouge absorbe l'humidité de l'air et il ne se débarrasse pas de sa balle lorsqu'il n'est pas tout à fait sec. Pour obtenir la production maximum de graine, il faut battre la graine avant que la saison pluvieuse ait commencé ou attendre, pour faire ce battage, que de fortes gelées se soient produites.

Ne négligez pas non plus de bien nettoyer la graine une fois qu'elle est battue; sans ce nettoyage une bonne partie de la graine doit être rejetée à cause de la forte proportion de graines de mauvaises herbes et de pousseuse qu'elle renferme.

Le logement des pores en hiver

Les fermes et stations expérimentales fédérales donnent beaucoup d'attention au logement des pores. Dans un feuillet publié récemment sur "L'élevage et l'alimentation des pores" M. G. B. Rothwell, le chef du Service de l'exploitation animale, donne un résumé de ce que l'on a fait dans cette voie. Il dit que les choses les plus nécessaires sont l'absence d'humidité, l'absence de courants d'air et un système simple et sûr de ventilation, surtout pour le soin des pores en hiver. On a trouvé, dit M. Rothwell, que le meilleur logement d'hiver pour les pores d'automne est un refuge bon marché, avec de petites portes laissées ouvertes en tout temps, donnant sur une cour; il y a dans ce refuge un dortoir bien recouvert de paille et avec un plancher en madriers. Les pores peuvent ainsi prendre de l'exercice, ils ont un endroit chaud et sec pour dormir; ils sont actifs et vigoureux au sortir de l'hiver et ne perdent jamais l'usage de leurs membres, à condition que l'on ne force pas trop l'alimentation; c'est là un point sur lequel l'auteur insiste spécialement. Les pores sardés de cette façon sont généralement en bon état pour obtenir les prix relativement élevés que l'on offre au printemps.

* * *

On a construit aux fermes expérimentales plusieurs porcheries à bas prix qui offrent toutes les conditions voulues. On peut avoir des plans de ces porcheries en s'adressant à la Ferme à Ottawa et des exemplaires de ce bulletin, qui traite à fond le sujet couvert par le tire, en s'adressant au Bureau des publications.

Si savoureux!



Sa saveur riche en même temps que discrète ne peut manquer de vous plaire.

AVIS A CEUX QUI FONT USAGE D'UN APPAREIL DE RADIO

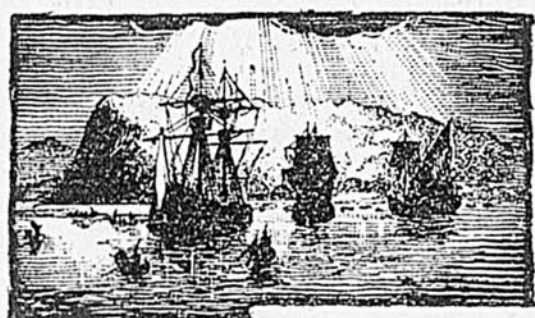
Tout détenteur d'un appareil récepteur doit posséder une licence, sous peine, sur conviction par voie sommaire, d'une amende n'excedant pas \$50.00.

La licence coûte \$1.00 par année

Elle est valable jusqu'au 31 mars 1929. Pour obtenir une licence, s'adresser:

Aux bureaux de poste, aux vendeurs d'appareils de radio, aux Inspecteurs du Service Radioélectrique ou au Ministère de la Marine et des Pêcheries, à Ottawa.

A. JOHNSTON, Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries



Arrivée de Jacques Cartier à Stadacona (Québec), en Septembre 1535.

Jacques Cartier

La carrière du hardi explorateur Malouin est une des plus belles pages de nos annales nationales.

Les fabricants des Claques Jacques Cartier se sont montrés dignes du nom qu'ils ont donné à cette marque, sans rival, de chaussures de caoutchouc.

Les Claques Jacques Cartier, pendant de longues années, ont protégé et sauvegardé les Canadiens contre les rigueurs de notre climat.

La Claque Jacques Cartier s'adapte à toute chaussure, quels qu'en soient le modèle et la peinture, et assure un maximum de résistance à l'usure.



Marque de Qualité

CLAUQUES JACQUES CARTIER

ACF

Des Hommes Forts

Les Pilules Moro font des hommes forts, courageux et sont le garant d'une bonne santé. Si vous êtes faibles, déprimés, souffrez de l'estomac, des reins, avez des maux de tête, ne vous sentez plus le courage d'autrefois, prenez les

PILULES MORO

et tout cela disparaîtra.



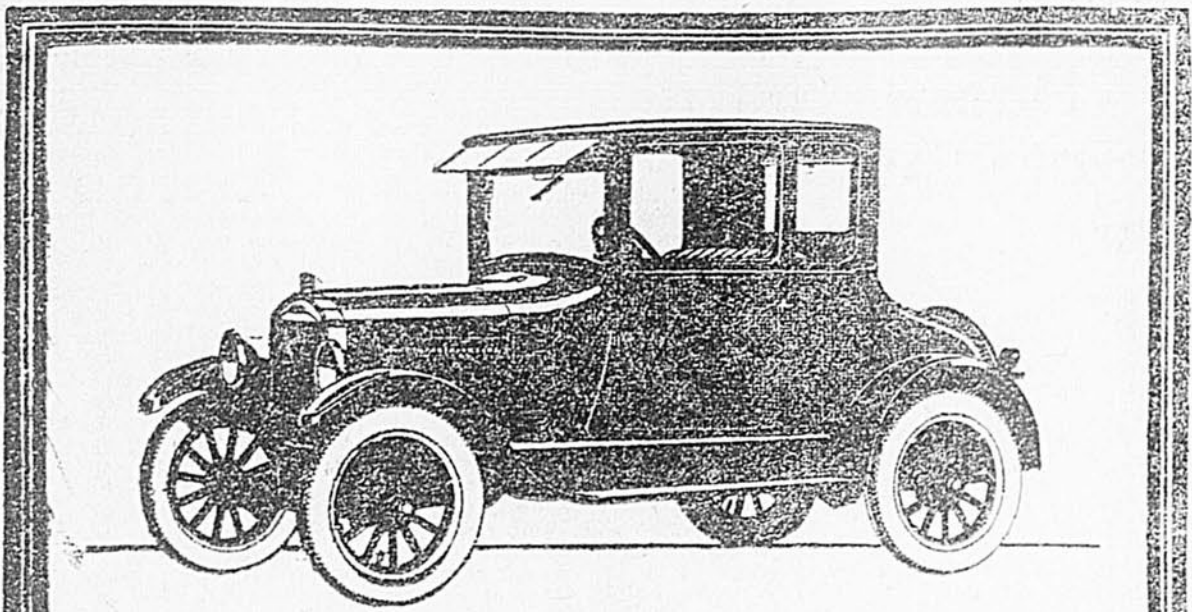
M. Eusebe Lesperance

Lesperance, 662, rue Mullins, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES aux hommes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaits des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 60 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1570, St-Denis, Montréal.



L'acceptation bienveillante d'un produit par le public constitue le meilleur actif dont puisse jouir un fabricant. L'acceptation du public a établi, il y a plusieurs années, la suprématie du Ford sur les autres automobiles et lui a constamment conservé cette suprématie depuis ce temps. Cette acceptation est le tribut du public à la haute qualité incorporée dans les produits Ford. Pendant cet espace de temps le Coupé Ford est devenu l'auto personnel le plus populaire au monde. Il possède toutes les qualités essentielles pour assurer un transport fiable—légereté et solidité—confort et compacité—utilité illimitée et économie remarquable. Sa popularité lui a été gagnée par son rendement. Choix de deux couleurs de carrosserie, en laque durable, moleskine et gris.

Renseignez-vous, auprès de votre distributeur autorisé Ford, sur le nouveau plan National de paiements différés.

Routière \$175 comptant et \$35 par mois Tourisme \$195 comptant et \$35 par mois
Routière de sport \$210 comptant et \$40 par mois
Coupé \$240 comptant et \$40 par mois Tudor \$250 comptant et \$40 par mois
Fordor \$275 comptant et \$45 par mois

Les paiements au comptant ne valent pas en dépit de la taxe, de la licence, de l'assurance, du fret et des frais de livraison. Ce plan sera financé par la "Trade Finance Corporation, Ltd."

Ford

AUTOS - CAMIONS - TRACTEURS

PRODUITS DE QUALITE TRADITIONNELLE

AGRICULTURE

Expériences sur la grande culture à la ferme expérimentale de Lennoxville

FRAIS DE PRODUCTION DES RECOLTES — FRAIS DE PRODUCTION DU MAÏS (BLE D'INDE)

Vingt acres de blé d'Inde d'ensemencement ont été cultivés sur la station en 1923, dans des conditions ordinaires de culture. Le rendement

varié depuis 18 tonnes sur quelques-uns des assolements qui étaient bien équilibrés, d'une fertilité inférieure à la moyenne. La variété employée était le Hâit de Compton, qui a donné le plus gros rendement à l'acre sur cette ferme depuis les sept dernières années.

Item	Détails	Montant
Frais de production d'un acre d'ensemencement en 1923		
Loyer de la terre	Intérêt et taxes	4.00
Fumier	18 tonnes à \$2 la tonne	36.00
Semences	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Peau	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Machines	18 heures à 30 cts l'heure	5.40
Main-d'œuvre	24.21 heures à 22 cts l'heure	5.33
Conducteur du tracteur	1.5 heures à \$1.15 l'heure	1.73
Énergie éolienne	19.28 heures à 10 cts l'heure	1.93
Énergie éolienne		4.98
Cout total par acre		61.25
Rendement à l'acre	16.77 tonnes	3.16

On voit par le tableau qui précède qu'en 1923 le blé d'Inde a donné un rendement de 16.77 tonnes à l'acre, au coût de \$3.76 la tonne. Le rendement moyen de trois années a été de 11.52 tonnes à l'acre, au coût de \$3.53 la tonne.

FRAIS DE PRODUCTION DE L'AVOÏNE

Nous avons cultivé soixante-huit acres d'avoine en 1923 qui a été coupée et battue pendant la première partie de septembre. Le rendement, le coût par acre et le coût par boisseau sont consignés au tableau suivant:

Item	Détails	Montant
Frais de production d'un acre d'ensemencement en 1923		
Loyer de la terre	Intérêt et taxes	4.00
Fumier	18 tonnes à \$2 la tonne	36.00
Semences	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Peau	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Machines	18 heures à 30 cts l'heure	5.40
Main-d'œuvre	24.21 heures à 22 cts l'heure	5.33
Conducteur du tracteur	1.5 heures à \$1.15 l'heure	1.73
Énergie éolienne	19.28 heures à 10 cts l'heure	1.93
Énergie éolienne		4.98
Cout total par acre		61.25
Rendement à l'acre	16.77 tonnes	3.16

La récolte d'avoine a rendu 53.52 boisseaux à l'acre et les frais de production ont été de 61 cents le boisseau. Le rendement moyen en ces trois dernières années a été de 47.11 boisseaux, au coût de 69 cts le boisseau.

FRAIS DE PRODUCTION DU FOIN

Le tableau suivant donne les frais de production du foin sur un champ de quarante acres, le rendement calculé sur la base d'un acre, ainsi que l'état détaillé des divers items dans la détermination de ces frais:

Item	Détails	Montant
Frais de production d'un acre de foin en 1923		
Loyer de la terre	Intérêt et taxes	4.00
Fumier	18 tonnes à \$2 la tonne	36.00
Semences	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Peau	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Machines	18 heures à 30 cts l'heure	5.40
Main-d'œuvre	24.21 heures à 22 cts l'heure	5.33
Conducteur du tracteur	1.5 heures à \$1.15 l'heure	1.73
Énergie éolienne	19.28 heures à 10 cts l'heure	1.93
Énergie éolienne		4.98
Cout total par acre		61.25
Rendement à l'acre	16.77 tonnes	3.16

On voit par ce tableau qu'en 1923 le rendement du foin a été de 2.57 tonnes à l'acre, au coût de \$2.73 la tonne; le rendement a été de 2.55 tonnes au coût de \$6.89 pour la moyenne de trois ans. Ces frais sont calculés sur les récoltes de première et de deuxième années, car on suit un assolement général de quatre ans. On inscrit 10 pour cent du coût du foin au début du blé d'Inde, 30 pour cent au début du grain et 30 pour cent au début des deux récoltes de foin; on inscrit donc 15 pour cent au début de la récolte de foin pendant une année.

COMPARAISON DE PLANTES FOURRAGÈRES SUCULENTES

Nous conduisons cette expérience depuis trois ans pour connaître les rendements relatifs des plantes

Item	Détails	Montant
Frais de production d'un acre de foin en 1923		
Loyer de la terre	Intérêt et taxes	4.00
Fumier	18 tonnes à \$2 la tonne	36.00
Semences	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Peau	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Machines	18 heures à 30 cts l'heure	5.40
Main-d'œuvre	24.21 heures à 22 cts l'heure	5.33
Conducteur du tracteur	1.5 heures à \$1.15 l'heure	1.73
Énergie éolienne	19.28 heures à 10 cts l'heure	1.93
Énergie éolienne		4.98
Cout total par acre		61.25
Rendement à l'acre	16.77 tonnes	3.16

COMPARAISON DE PLANTES FOURRAGÈRES SUCULENTES

On voit que les frais de production ont été les suivants par tonne, poids vert: rutabagas, \$2.54; tournesols, \$3.02; blé d'Inde, \$4.04 et avoine, pois et vesces, \$5.89. On voit également que ce sont les tournesols qui ont produit la plus grosse quantité de matière sèche par acre. On considère que les tournesols ont une récolte beaucoup plus sûre pour ce district que le blé d'Inde, car notre sol est lourd et nous sommes sujets aux gèlées tardives de printemps et hâtives d'automne. Pour faciliter la coupe des tournesols avec une moisson-

Item	Détails	Montant
Frais de production d'un acre de foin en 1923		
Loyer de la terre	Intérêt et taxes	4.00
Fumier	18 tonnes à \$2 la tonne	36.00
Semences	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Peau	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Machines	18 heures à 30 cts l'heure	5.40
Main-d'œuvre	24.21 heures à 22 cts l'heure	5.33
Conducteur du tracteur	1.5 heures à \$1.15 l'heure	1.73
Énergie éolienne	19.28 heures à 10 cts l'heure	1.93
Énergie éolienne		4.98
Cout total par acre		61.25
Rendement à l'acre	16.77 tonnes	3.16

A VENDRE
Renards noirs argentés de qualité supérieure, descendant d'animaux à fourrure robustes et prolifiques, et provenant des célèbres races Holt-Renfrew.
PRIX MODERES
Correspondance sollicitée.

Holt Renfrew & Co. Ltd. 118 RUE BUADE, QUÉBEC

colte, 30 pour cent au début de la deuxième et 20 pour cent au début des deux années de pacage.

Item	Détails	Montant
Frais de production d'un acre d'ensemencement en 1923		
Loyer de la terre	Intérêt et taxes	4.00
Fumier	18 tonnes à \$2 la tonne	36.00
Semences	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Peau	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Machines	18 heures à 30 cts l'heure	5.40
Main-d'œuvre	24.21 heures à 22 cts l'heure	5.33
Conducteur du tracteur	1.5 heures à \$1.15 l'heure	1.73
Énergie éolienne	19.28 heures à 10 cts l'heure	1.93
Énergie éolienne		4.98
Cout total par acre		61.25
Rendement à l'acre	16.77 tonnes	3.16

La terre employée dans cette expérience était d'une fertilité moyenne. Le tableau donne les résultats de deux années, comparés aux résultats du champ témoin, section 1.

COMPARAISON D'ENGRAIS CHIMIQUES ET DE FUMIER DE FERME POUR LE RETABLISSEMENT DES VIEUX PACAGES

Objet de l'expérience. — Nous avons entrepris une expérience en 1923 pour connaître la valeur des engrais chimiques et du fumier de ferme dans le rétablissement des vieux pacages épuisés qui sont couverts de mousses, de fougères et de spirées.

Marche de l'expérience. — En automne de 1922, onze acres de pacages épuisés ont été labourés. Le champ a été divisé en trois sections, comme suit:

Section 1. — Huit acres ont reçu une application de 15 tonnes de fumier par acre, évalué à \$2 la tonne, y compris les frais d'application.

COMPARAISON DE FUMIER ET D'ENGRAIS CHIMIQUES, RESULTATS DE TROIS ANS

Item	Détails	Montant
Frais de production d'un acre d'ensemencement en 1923		
Loyer de la terre	Intérêt et taxes	4.00
Fumier	18 tonnes à \$2 la tonne	36.00
Semences	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Peau	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Machines	18 heures à 30 cts l'heure	5.40
Main-d'œuvre	24.21 heures à 22 cts l'heure	5.33
Conducteur du tracteur	1.5 heures à \$1.15 l'heure	1.73
Énergie éolienne	19.28 heures à 10 cts l'heure	1.93
Énergie éolienne		4.98
Cout total par acre		61.25
Rendement à l'acre	16.77 tonnes	3.16

Déductions. — Il est à noter, d'après le tableau qui précède, que sur la section 2, sur laquelle on a employé des engrais chimiques, il y a eu un bénéfice de \$24.54 pour la récolte de trois ans, déduction faite du coût des engrais. Sur la section 1, qui a été fumée, le bénéfice n'a été que de \$3.56. Ces résultats ont été calculés sur une base de valeur pour de foin de \$10, paille, \$4, et avoine, 75 cents le boisseau. Cette expérience montre qu'il existe un moyen de rénover quelques-uns des vieux pacages épuisés dans les Cantons. Cette terre avait été cultivée pendant plusieurs années et elle a été mise en pacage lorsqu'elle ne voulait plus donner autre chose que de mauvaises herbes. On se demande souvent comment on peut remettre une terre de ce genre en état de culture lorsqu'on n'a pas de fumier. C'est pour répondre à cette question que nous avons entrepris cette expérience, et les résultats indiquent déjà un bénéfice très substantiel au moyen de l'emploi d'engrais chimiques, quoique l'expérience n'ait encore duré que trois ans.

ESSAI DE CHAUX

Objet de l'expérience. — Connaître la valeur de la pierre à chaux broyée pour corriger l'acidité du sol et en ce faisant, déterminer l'augmentation des différentes récoltes dans un assolement de quatre ans que nous suivons.

Marche de l'expérience. — Cette expérience est conduite sur un champ de terre légère, employé pour les recherches expérimentales de grande culture. Il se compose de vingt acres et il est divisé en parcelles des parcelles en double pour ce travail dans les différentes parties du champ et les résultats représentent la moyenne. Dans cette expérience, on applique du fumier à raison de 16 tonnes à l'acre au blé d'Inde. L'année suivante, qui est en grain avec de la graine d'herbe, on applique de la pierre à chaux broyée à raison de 2 tonnes à l'acre au moment des semis. La récolte de troisième année est du foin de trèfle et

Item	Détails	Montant
Frais de production d'un acre d'ensemencement en 1923		
Loyer de la terre	Intérêt et taxes	4.00
Fumier	18 tonnes à \$2 la tonne	36.00
Semences	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Peau	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Machines	18 heures à 30 cts l'heure	5.40
Main-d'œuvre	24.21 heures à 22 cts l'heure	5.33
Conducteur du tracteur	1.5 heures à \$1.15 l'heure	1.73
Énergie éolienne	19.28 heures à 10 cts l'heure	1.93
Énergie éolienne		4.98
Cout total par acre		61.25
Rendement à l'acre	16.77 tonnes	3.16

Une importante consignment de renards argentés

ELLE PASSE PAR MONTREAL EN ROUTE POUR TORONTO PAR VOIE DU CAN. NATIONAL.

VENANT DES MARITIMES

L'une des plus riches consignations d'animaux vivants qui ait jamais passé par Montréal est arrivée à la gare Bonaventure. Elle se composait de renards argentés en route pour la foire d'hiver de Toronto et tenait dans un fourgon spécial des messageries du Canadien National. Elle venait des Provinces Maritimes.

Le wagon contenant cette consignment évaluée à un million de dollars fut accroché au train de Toronto du C.N.R. Deux autres voitures spéciales transportèrent 50 éleveurs de renards de l'île du Prince-Edouard, propriétaires de la consignment. Parmi eux l'on remarquait Peter G. Clark, président de la Canadian Silver Black Fox Association, George Callbeck, G.S. Sharp, John A. Lea, Dr. Lockhard, A.A. Lockhard, A.A. Callaghan, A.E. McLean, Thomas Crowthers, Charles Black, etc.

L'expédition de renards argentés demande beaucoup de soins mais ceux qui ont passé par Montréal étaient en parfaite condition.

— Le critique est un homme qui sait lire et qui apprend à lire aux autres.

— Il est plus difficile de réparer une faute que de ne pas la commettre.

P. BOURGET.

Section 4. — Un acre est employé comme témoin, sans fumier ni engrais.

Item	Détails	Montant
Frais de production d'un acre d'ensemencement en 1923		
Loyer de la terre	Intérêt et taxes	4.00
Fumier	18 tonnes à \$2 la tonne	36.00
Semences	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Peau	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Machines	18 heures à 30 cts l'heure	5.40
Main-d'œuvre	24.21 heures à 22 cts l'heure	5.33
Conducteur du tracteur	1.5 heures à \$1.15 l'heure	1.73
Énergie éolienne	19.28 heures à 10 cts l'heure	1.93
Énergie éolienne		4.98
Cout total par acre		61.25
Rendement à l'acre	16.77 tonnes	3.16

Cinquante pour cent de ces frais sont inscrits au début de la première récolte de grain, 30 pour cent au début de la première récolte de foin et 20 pour cent au début de la deuxième récolte de foin en 1925.

Section 2. — Deux acres ont reçu une application de 320 livres d'engrais chimiques commerciaux, ayant la composition suivante: superphosphate, 8 parties et nitrate de soude, 3 parties, au coût de \$5.72, y compris les frais d'application. Toute cette somme a été inscrite au début de la première récolte de grain. Au commencement du printemps, avant que l'herbe se soit mise à pousser, une deuxième application d'engrais chimiques, 320 livres des mêmes matériaux qu'en 1923, coûtant \$5.72 a été faite et cette application a été inscrite au début de la récolte de foin de la deuxième année.

Section 3. — Une acre qui n'avait reçu ni fumier ni engrais chimiques a été employée comme témoin, pour fins de comparaison avec les sections 1 et 2.

Section 4. — Un acre est employé comme témoin, sans fumier ni engrais.

Item	Détails	Montant
Frais de production d'un acre d'ensemencement en 1923		
Loyer de la terre	Intérêt et taxes	4.00
Fumier	18 tonnes à \$2 la tonne	36.00
Semences	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Peau	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Machines	18 heures à 30 cts l'heure	5.40
Main-d'œuvre	24.21 heures à 22 cts l'heure	5.33
Conducteur du tracteur	1.5 heures à \$1.15 l'heure	1.73
Énergie éolienne	19.28 heures à 10 cts l'heure	1.93
Énergie éolienne		4.98
Cout total par acre		61.25
Rendement à l'acre	16.77 tonnes	3.16

celle de quatrième année, du mil. Par conséquent, la terre qui a produit du blé d'Inde en 1925 était en grain en 1922 et elle a reçu une application de deux tonnes de pierre à chaux à l'acre.

Section 5. — Un acre est employé comme témoin, sans fumier ni engrais.

Item	Détails	Montant
Frais de production d'un acre d'ensemencement en 1923		
Loyer de la terre	Intérêt et taxes	4.00
Fumier	18 tonnes à \$2 la tonne	36.00
Semences	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Peau	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Machines	18 heures à 30 cts l'heure	5.40
Main-d'œuvre	24.21 heures à 22 cts l'heure	5.33
Conducteur du tracteur	1.5 heures à \$1.15 l'heure	1.73
Énergie éolienne	19.28 heures à 10 cts l'heure	1.93
Énergie éolienne		4.98
Cout total par acre		61.25
Rendement à l'acre	16.77 tonnes	3.16

celle de quatrième année, du mil. Par conséquent, la terre qui a produit du blé d'Inde en 1925 était en grain en 1922 et elle a reçu une application de deux tonnes de pierre à chaux à l'acre.

Section 6. — Un acre est employé comme témoin, sans fumier ni engrais.

Item	Détails	Montant
Frais de production d'un acre d'ensemencement en 1923		
Loyer de la terre	Intérêt et taxes	4.00
Fumier	18 tonnes à \$2 la tonne	36.00
Semences	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Peau	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Machines	18 heures à 30 cts l'heure	5.40
Main-d'œuvre	24.21 heures à 22 cts l'heure	5.33
Conducteur du tracteur	1.5 heures à \$1.15 l'heure	1.73
Énergie éolienne	19.28 heures à 10 cts l'heure	1.93
Énergie éolienne		4.98
Cout total par acre		61.25
Rendement à l'acre	16.77 tonnes	3.16

celle de quatrième année, du mil. Par conséquent, la terre qui a produit du blé d'Inde en 1925 était en grain en 1922 et elle a reçu une application de deux tonnes de pierre à chaux à l'acre.

Section 7. — Un acre est employé comme témoin, sans fumier ni engrais.

Item	Détails	Montant
Frais de production d'un acre d'ensemencement en 1923		
Loyer de la terre	Intérêt et taxes	4.00
Fumier	18 tonnes à \$2 la tonne	36.00
Semences	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Peau	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Machines	18 heures à 30 cts l'heure	5.40
Main-d'œuvre	24.21 heures à 22 cts l'heure	5.33
Conducteur du tracteur	1.5 heures à \$1.15 l'heure	1.73
Énergie éolienne	19.28 heures à 10 cts l'heure	1.93
Énergie éolienne		4.98
Cout total par acre		61.25
Rendement à l'acre	16.77 tonnes	3.16

celle de quatrième année, du mil. Par conséquent, la terre qui a produit du blé d'Inde en 1925 était en grain en 1922 et elle a reçu une application de deux tonnes de pierre à chaux à l'acre.

Section 8. — Un acre est employé comme témoin, sans fumier ni engrais.

Item	Détails	Montant
Frais de production d'un acre d'ensemencement en 1923		
Loyer de la terre	Intérêt et taxes	4.00
Fumier	18 tonnes à \$2 la tonne	36.00
Semences	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Peau	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Machines	18 heures à 30 cts l'heure	5.40
Main-d'œuvre	24.21 heures à 22 cts l'heure	5.33
Conducteur du tracteur	1.5 heures à \$1.15 l'heure	1.73
Énergie éolienne	19.28 heures à 10 cts l'heure	1.93
Énergie éolienne		4.98
Cout total par acre		61.25
Rendement à l'acre	16.77 tonnes	3.16

celle de quatrième année, du mil. Par conséquent, la terre qui a produit du blé d'Inde en 1925 était en grain en 1922 et elle a reçu une application de deux tonnes de pierre à chaux à l'acre.

Section 9. — Un acre est employé comme témoin, sans fumier ni engrais.

Item	Détails	Montant
Frais de production d'un acre d'ensemencement en 1923		
Loyer de la terre	Intérêt et taxes	4.00
Fumier	18 tonnes à \$2 la tonne	36.00
Semences	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Peau	1/2 boisseau à \$2.00 le boisseau	1.50
Machines	18 heures à 30 cts l'heure	5.40
Main-d'œuvre	24.21 heures à 22 cts l'heure	5.33
Conducteur du tracteur	1.5 heures à \$1.15 l'heure	1.73

Crème d'Exportation

Les producteurs de crème trouveraient certainement avantage à communiquer immédiatement avec nous pour disposer de ce produit.

VOLAILLES VIVANTES

Il nous fera plaisir de recevoir vos envois de volailles. Les meilleurs prix vous sont assurés si vous nous faites vos expéditions.

OEUF

La demande est forte pour les oeufs frais premiers et les extras. Ne les laissez pas vieillir. Expédiez aussi souvent que possible par express.

A VENDRE

FROMAGE BANQUET — pains de 5 livres, 6 fromages par boîte, expédié sur demande, par express... 22 cts la lb

Demandez nos cours de marché. Ils sont envoyés gratuitement.

Crémeries Mont-Royal

LIMITÉE

590, rue Marie-Anne est. Montréal

LES PRIX DE LA DERNIERE HEURE

Ce que vous vendez

Prix du gros, net, livrés à Montréal

Dernière correction, mardi, à 1 heure p.m.

BEURRE DE BEURRIERIE	
Pasteurisé No 1	0.34
No 1	0.33
No 2	0.32

BEURRE DE FERME	
No 1	\$0.30
No 2	0.29
No 3	0.28

FROMAGE COLORE	
No 1	0.15
No 2	0.14

FROMAGE BLANC	
No 1	0.15
No 2	0.14

OEUF	
Frais Spéciaux	0.60
Frais Extras	0.57
Frais Premiers	0.45
Frais Seconds	0.35

POULES VIVANTES	
Choix, 5 lbs et plus	\$0.24
Bonne, 4 1/2 lbs et plus	0.22
Moyenne, 4 lbs et plus	0.21
Passable, 3 lbs et plus	0.18

POULES ABATTUES	
Choix, 5 lbs et plus	\$0.25
Bonne, 4 1/2 lbs et plus	0.24
Moyenne, 4 lbs et plus	0.2
Passable, 3 lbs et plus	0.19

POULETS VIVANTS	
Choix, 4 1/2 lbs et plus	\$0.22
Bon, 3 1/2 lbs et plus	0.20
Moyen, 3 lbs et plus	0.18
Passable, 2 1/2 lbs et plus	0.16

POULETS ABATTUS	
Choix, 5 lbs et plus	\$0.29
Bon, 4 1/2 lbs et plus	0.26
Moyen, 4 lbs et plus	0.25
Passable, 3 lbs et plus	0.22

DINDES VIVANTES	
Choix, 12 lbs et plus	\$0.30
Bonne, 10 lbs et plus	0.26
Moyenne, 9 lbs et plus	0.23

DINDES ABATTUES	
Choix, 11 lbs et plus	\$0.32
Bonne, 8 lbs et plus	0.29
Passable, 7 lbs et plus	0.27

OIES VIVANTES	
Bonne, 9 lbs et plus	\$0.18
Passable, 8 lbs et plus	0.14

OIES ABATTUES	
Bonne, 10 lbs et plus	\$0.19
Moyenne, 8 lbs et plus	0.16

CANARDS ABATTUS	
Choix, 5 lbs et plus (jeunes)	\$0.22
Bon, 4 lbs et plus	0.18

CANARDS VIVANTS	
Bon, 5 lbs et plus (jeunes)	\$0.18
Moyen, 4 lbs et plus	0.17

PIGEONS VIVANTS

Jeune	\$0.45
Vieux	0.30

LAPINS

No 1 (4 lbs et plus)	\$0.13
----------------------	--------

LIEVRES

No 1	le couple \$0.00
------	------------------

MIEL BLANC

Réceptifs de (30 lbs.)	\$0.11
de (5 lbs.)	0.11 1/2
ne (2 1/2 lbs.)	0.12 1/2

MIEL AMBRE

Réceptifs (30 lbs.)	\$0.07
de (5 lbs.)	0.08
ne (2 1/2 lbs.)	0.08 1/2

MIEL BUON

Réceptifs (30 lbs.)	\$0.07
de (5 lbs.)	0.08
ne (2 1/2 lbs.)	0.08 1/2

SIROP D'ERABLE

No 2	\$1.60
No 3	1.50

SUCRE D'ERABLE

No 1	0.16
No 2	0.15
No 3	0.14

BOUVILLONS VIVANTS

Choix	les 100 lbs 0.00
No 1	6.25 à 6.75
No 2	5.50 à 6.00
No 3	4.25 à 5.50

TAURES VIVANTS

Choix	les 100 lbs 5.50 à 5.75
No 1	4.75 à 5.25
No 2	3.25 à 4.50

VACHES VIVANTES

Choix	les 100 lbs 4.75 à 5.00
No 1	4.75 à 5.00
No 2	3.00 à 4.25
No 3	1.75 à 2.75

TAUREAUX VIVANTS

Choix	les 100 lbs \$0.00 à 0.00
No 1	0.00 à 0.00
No 2	0.00 à 0.00
No 3	3.25 à 3.75

VEAUX DE LAIT VIVANTS

Choix	les 100 lbs \$1.50 à 11.00
No 1	\$1.50 à 11.00
No 2	8.00 à 08.50
No 3	3.00 à 4.00

VEAUX DE LAIT ABATTUS

Choix	le lb \$0.17
No 1	0.16
No 2	0.14
No 3	0.00

VEAUX DE CHAMPS VIVANTS

No 1	les 100 lbs \$ à 3.75
No 2	à 3.25

VEAUX DE CHAMPS ABATTUS

No 1	les 100 lbs \$ 00
No 2	00

MOUTONS VIVANTS

Choix	les 100 lbs \$ 00
No 1	0.00
No 2	3.00
No 3	

MOUTONS ABATTUS

Choix	le lb \$ 0.18
No 1	0.18
No 2	0.16
No 3	

AGNEAUX VIVANTS

No 1	les 100 lbs \$11.25 à 11.50
No 2	09.75 à 10.50

AGNEAUX ABATTUS

Choix	le lb \$ 0.00
No 1	0.00
No 2	0.00
No 3	0.00

PORCS VIVANTS

Porcs	les 100 lbs \$11.00 à 11.25
Sélects (à bacon)	12.00 à 12.25
Truies	à 9.00

PORCS ABATTUS

No 1 (120 à 160 lbs)	les 100 lbs 17.00
No 2 (150 à 200 lbs)	15.00
No 3 (250 et plus)	

PEAUX VERTES

Peaux de bœufs (moins de 48 lbs)	le lb \$0.11
Peaux de bœuf (plus de 48 lbs)	0.08
Peaux de taureaux	0.06
Peaux de vaches de lait	0.13
Peaux de vaches (chaque)	90c à 1.00
Peaux d'agneaux (la peau)	50c à 1.00
Peaux de cheveaux (la peau)	3.25

LAINE

Lavée No 1	le lb 28 à 30
Lavée No 2	à 0.26
Non lavée No 1	18 à 0.21
Non lavée No 2	16 à 0.18
Non lavée No 3	0.00

FOIN DE MIL

Extra No 2 (point d'exp.)	au char, la tonne \$10.00
No 1	6.00
No 3	8.00

FOIN DE TREFLE

No 1 (trèfle mêlé)	la tonne \$9.50
No 2	9.00

PAILLE

Bonne	la tonne \$5.50 à 6.50
-------	------------------------

PATATES

Montréal	96 lbs \$1.30
Montagnes vertes	1.50

PEVES

No 1	le mt \$3.00
No 2	2.50

POIS

No 1	le mt \$2.50
No 2	2.40

REVUE DES MARCHÉS

CE QUE VOUS VENDEZ

Marché des animaux vivants

SEMAINE FINISSANT LE 18 NOVEMBRE 1926 MONTREAL

Il y avait sur les deux marchés de Montréal, au cours de la semaine dernière, 2,448 bêtes à cornes, 2,665 veaux, 5,116 porcs et 6,632 moutons et agneaux à vendre, en plus, 802 bêtes à cornes passaient en cours d'expédition directe pour l'exportation.

Bêtes à cornes. — Les arrivages de bovins se composaient presque entièrement d'animaux de qualités ordinaires et communes. Les ventes se faisaient très lentement et, chaque jour, il restait une certaine quantité d'animaux à vendre. Une charge de bons bouvillons de l'ouest du Canada rapportait \$6.75. Les bons bouvillons furent cotés, nominativement, de \$6 à \$6.25 et la majorité des bouvillons se vendaient à des prix variant de \$4.50 à \$5.75. En général, les bonnes vaches se vendaient par groupes comprenant aussi des vaches de qualité ordinaire au prix de \$4.50 et quelques-unes des meilleures furent payées \$5. Les vaches de qualité ordinaire se vendaient de \$3 à \$4. Les génisses donnaient de \$3 à \$5.75 et les taureaux pour la saucisse de Boulogne, \$3 à \$3.50; quelques vaches pesantes se vendaient jusqu'à \$3.75.

VEAUX. — Les meilleurs veaux de boucherie offerts en vente rapportaient de \$11 à \$11.50 et la balance des veaux nourris à la mamelle de \$8.50 à \$10.25. Les veaux engraisés à l'herbe se vendaient meilleur marché, de \$3.25 à \$3.75 et ceux nourris au grain de \$5 à \$7 selon la pesanture.

PORCS. — Les prix des porcs payaient \$11.25 les cents livres pour les lisses-épais et \$2 de plus pour chaque porc de choix. Les porcs légers se vendaient de \$10.50 à \$10.75 et les truies de \$9 à \$9.50.

MOUTONS. La qualité des agneaux était inférieure et on se basait sur la qualité, les prix étaient à peu près fermes. On payait \$11.40 pour une couple de charbonniers de 120 lb et \$11.25 était le prix général des bons agneaux. Les agneaux communs se vendaient de \$10 à \$11.

et tous les mâles se vendaient \$1 de moins les cent livres. Les moutons se vendirent bien, le 8 THAR se vendait lentement de \$3.50 à \$5.50.

POMMES DE TERRE
(Prix fournis par la maison A. Lalonde)

Il n'y a pas d'arrivages, ce matin, à Montréal, et il ne se fait pas de transactions sur le marché de gros. Aux détaillants, on vend en sacs de 80 livres les patates blanches d'en bas de Québec à \$1.75, les Green Mountain du Nouveau-Brunswick à \$1.90, les patates roses de l'île du Prince-Edouard à \$2.00.

BEURRE ET FROMAGE

Le marché est ferme pour les deux. Avec l'approche de la fermeture de la navigation à Montréal, le commerce d'exportation est meilleur.

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'oeufs, de beurre et de fromage pour hier et les lundis correspondants:

	1926	1925
Oeufs, caisses	904	138
Beurre, boîtes	243	31
Fromage, meules	2791	2695

POMMES CANADIENNES

Liste de prix cotés par la maison J.-A. Côté, rue des Commissaires:

En barils:

Stark No 1	\$4.50 à \$5.50
Stark No 2	\$4.00 à \$5.00
Stark No 3	\$3.00 à \$3.50
Stark, dom.	\$3.50 à \$4.00

Alexanders et Wolf:

Rivers No 1	\$5.00 à \$5.50
Rivers No 2	\$4.00 à \$5.00
" Dom.	\$3.50 à \$4.00
" No 3	\$3.00 à \$3.50

Baxters, Maiden Blush Pewakee, Mamm:

No 1	\$5.00 à \$5.50
No 2	\$4.50 à \$5.00
Dom	\$3.50 à \$4.00
No 3	\$3.00 à \$3.50
Gusset	\$4.00 à \$6.00
Greenings	\$5.00 à \$6.50
Baldwin	\$4.00 à \$5.50
Sty	\$5.00 à \$6.00
Fameuses No 1	\$7.00 à \$9.00
Fameuses No 2	\$6.00 à \$8.00
Fameuses, Dom.	\$5.50 à \$6.50

Fameuses No 3 \$4.75 à \$6.00
Snows \$6.00 à \$7.00
Colverts \$2.50 à \$4.00
Pommettes Crab \$4.00 à \$5.00
Mc Intosh No 1 \$8.00 à \$11.00
" No 2 \$7.00 à \$9.00
" Dom \$7.00
" No 3 \$5.50
en caisses \$2.50 à \$3.50

Notre commerce diminue en octobre

Ottawa, 23. — Le revenu des douanes du mois d'octobre montre une augmentation pour le même mois de 1925. Les droits perçus sur nos importations pendant le mois dernier se chiffrent par \$13,946,043, contre \$13,016,330 pour le même mois de l'an dernier. Pour les sept premiers mois de l'année fiscale, on relève une augmentation de près de neuf millions de dollars, soit \$92,135,000 en 1926 et \$83,545,000 en 1925.

La valeur totale du commerce canadien en octobre dernier a été inférieure à celle d'octobre de l'an dernier, soit \$219,000,000 en 1926 et \$225,000,000 en 1925. Notre commerce pour les sept premiers mois de l'année se chiffre par \$1,280,000,000, à rapprocher de \$1,225,000,000 pour la même période de l'an dernier.

L'industrie de la farine en Argentine

Avec une consommation de 1,634,311 tonnes de blé, 11 moulins ont fabriqué 1,155,200 tonnes de farine durant l'année 1925, écrit M. D. Foster, du Commissariat du commerce de Buenos-Ayres, dans le prochain numéro du Bulletin des Renseignements commerciaux. Ceci est une légère réduction comparative à l'année précédente. Les exportations s'élevèrent à 137,350 tonnes en 1923. Le principal acheteur est le Brésil, qui absorbe en moyenne près de 50 pour cent des exportations argentines de farine. La consommation domestique a été, l'année dernière, de 1,017,599 tonnes, soit une consommation de 222 livres par tête de population.

NOUS VOUS INVITONS A NOUS ENVOYER VOTRE CREME.

VOUS SEREZ PAYES DE HAUTS PRIX.

NOUS SAVONS QUE LORSQU'UN PATRON EST SATISFAIT, IL NOUS RECOMMANDE.

VOUS AUREZ SATISFACTION.

VEUILLEZ NOUS ECRIRE POUR NOS CONDITIONS.

J. Joubert
LIMITÉE

975, SAINT-ANDRE

MONTREAL

P. POULIN & Cie, Limitée

39, Marché Bonsecours, Montréal.

NOUS ACHETONS

LES VOLAILLES,
12 mois LES OEUF,
par année. LE BEURRE

Nos expéditions reçoivent la pleine valeur de leurs produits.

PAS DE COMMISSION DEDUITE



UN PRÊTE, L'ABBÉ HAMON (Curé de Valmieu, France), possède le moyen radical de guérir: DIABÈTE, ALBUMINE, CŒUR, REINS, FOIE, ESTOMAC, RHUMATISME, BRONCHES et toutes les maladies chroniques réputées incurables.

AUCUN RÉGIME — RIEN QUE DES PLANTES

Brochure explicative et très intéressante, française ou

LE CARTEL DE L'ACIER

Il est conclu. Les gros industriels belges, luxembourgeois, français et allemands se sont entendus: ils vont limiter la production de l'acier tout en assurant aux industriels actuellement constitués l'écoulement de leurs produits. C'est une excellente affaire pour l'industrie nationale: il n'y a pas de doute, elle sera ainsi préservée des chantages que lui imposait la concurrence.

Ce trust de l'acier entre les quatre grands pays producteurs d'Europe saura réaliser, par un organisme créé dans ce but, des répartitions d'après des chiffres convenus entre les parties contractantes.

Les pourparlers ont été longs et difficiles, chacun voulant avoir la part du lion, mais ils ont abouti.

Satisfaction générale des industriels et avant tout, sans aucun doute, de la classe ouvrière qui se voit assurée d'un travail certain.

Pensera-t-on jamais à un cartel de la production agricole?

La production agricole est plus indispensable au monde que la production de l'acier: il faut d'abord manger et, malgré l'étendue immense des champs labourés dans le monde entier, il n'y a pas encore surabondance sur le marché mondial des vivres et l'on peut toujours augmenter la production, ce qui n'était pas le cas pour l'acier. En Europe, surtout, le marché des vivres est assez étroit, les pays les plus agricoles doivent eux-mêmes importer beaucoup, comme la France et la Belgique.

Or dans ces pays, il y a une situation analogue à celle qui a provoqué le cartel de l'acier: il y a une concurrence entre concitoyens, mais il y a concurrence internationale. Et ce qui est pis, c'est qu'elle nous est faite par les pays d'au-delà du Continent, surtout par l'Amérique et l'Australie.

La concurrence est telle que la production indigène ne trouve plus moyen de se développer: elle est congestionnée par la concurrence étrangère qui lui ravit ses débouchés à l'intérieur du pays et qui l'empêche de s'emparer des marchés étrangers. Aussi ne se développe-t-elle pas et l'Agriculture, que l'on accuse toujours dans les mi-

lieux qui ne la connaissent pas, d'être rapace et égoïste, se trouve presque chaque année dans une situation déficitaire. Ce sont surtout les ménages des petits cultivateurs qui ressentent les conséquences de cette situation et qui n'ont pas pour l'amortir des réserves importantes.

C'est donc surtout pour la production agricole qu'on devrait songer à faire un cartel international.

Quelles seraient les conditions de ce cartel?

D'abord connaître exactement les besoins des pays intéressés, puis mettre au point non seulement les chiffres de la production mais les possibilités de chacun de ces mêmes pays: fixer l'intervention de chacun dans le ravitaillement des autres. Ce serait la première base.

Chacun pourrait alors, dans cette hypothèse, développer sa production jusqu'au chiffre convenu, puisqu'il serait assuré du placement de ses produits, et d'un placement rémunérateur.

Il est évident que ce cartel international régulerait les prix de vente. Ces prix de vente ne seraient pas nécessairement attentatoires aux intérêts des consommateurs puisque ce cartel suppose le libre échange: dans chacun des pays, la concurrence exotique pourrait de nouveau se faire sentir et empêcher le cartel de pratiquer des prix excessifs.

Mais ce qu'il y a de mieux, c'est que ce cartel aurait un office de répartition: celui-ci aurait la charge d'écouler la surproduction dans les autres pays et de faire la concurrence aux grandes puissances financières et commerciales qui, pour la plupart, sont juives et qui, par Chicago régissent le marché mondial.

Nous ne subissons plus alors les exigences excessives des producteurs, d'un diminution de prix pour les produits dont nous avons besoin; nous aurons une compensation contre les augmentations des prix dus aux variations des changes.

Ces quelques lignes montrent quels vastes horizons s'ouvrent aux rêves des cultivateurs qui, assis au foyer aux soirs d'hiver, pensent à l'avenir de leurs enfants, de la clas-

se agricole et des terres qu'ils ont reçues de leurs aïeux.

Mais ce sont des rêves, car le cultivateur lui-même n'est pas assez corporatif pour que puisse se réaliser rapidement une telle organisation.

Il ne faut, du reste, pas se faire de fausses idées: ce n'est pas à l'Etat à réaliser semblable cartel: les conventions d'Etat ne feraient que nuire à la production agricole. C'est aux organismes libres à s'entendre entre eux en vue d'établir un cartel des producteurs agricoles.

Ceci montre combien les cultivateurs ont intérêt à se grouper. Trop de ruraux restent encore écartés des organismes agricoles. Ils se sont peut-être inscrits à l'occasion d'une conférence, professionnel, mais ne sont pas membres actifs, ne vivent pas l'idée corporative, ne se réunissent pas pour discuter leurs intérêts, ne sont pas en liaison d'esprit et de fait avec leur organisme.

El puis, il y a trop de groupements. Les cultivateurs s'agitent trop facilement. Qu'ils se groupent dans un seul organisme, dans un organisme qui poursuit les progrès économiques des cultivateurs, c'est-à-dire leur richesse et leur bien-être. Pour cela, il faut un organisme unitaire, puissant, qui groupe tous les cultivateurs de différentes régions, tout en laissant à chacune des régions les cadres qui lui sont nécessaires pour garder sa physionomie particulière; mais au point de vue économique, il faut l'unité absolue: c'est pourquoi les cultivateurs doivent, en songeant à l'avenir de la Terre, se convaincre de plus en plus qu'il faut entrer dans des organismes et y être des membres actifs.

Le jour où les organismes libres des différents pays auront le cartel de la production agricole, il ne sera plus question de licences, ni de droits douaniers, etc.

Cette idée n'est pas nouvelle, nous avons déjà vu l'occasion de la discuter à l'occasion de rencontres avec les dirigeants d'organismes étrangers. Nous voudrions la développer de plus en plus, mais nous voudrions qu'elle soit étudiée par nos cultivateurs.

Le jour où nous aurons le cartel des produits agricoles, nous aurons la véritable politique agricole qui nous est indispensable.

(La Renaissance Agricole de Belgique)

BOND... POUR MIEUX ROULER

Goldenblum. — Moi, mon cher, je suis tout rond en affaires.

Un ami. — Oui... pour mieux rouler.

Elisabeth LESEUR.

L'hivernage des

truies portières

Neuf truies portières ont été soumises à une expérience à la ferme expérimentale de Nappan, N.-E., l'hiver dernier. Trois d'entre elles, tenues dehors, recevaient une ration de grain; trois autres, également tenues dehors, une légère ration de grain et trois autres, gardées dans la porcherie, une légère ration également. Les truies de plein air avaient, pour dormir, des cabanes portatives; les autres étaient gardées dans la porcherie principale. Les truies fortement nourries ont reçu huit livres de grain par jour pendant deux mois après le sevrage de leurs portées d'automne, puis sept livres par jour jusqu'à la mise bas suivante, au printemps.

Les truies légèrement nourries ont reçu six livres de grain par jour pendant toute la période, jusqu'à la mise bas au printemps. Toutes recevaient des navels pendant l'hiver, comme toujours. Les truies fortement nourries ont mis bas 35 porcelets dont 15 ont été élevés; les truies légèrement nourries à l'intérieur ont mis bas 29 porcelets, dont 27 ont été élevés, et les truies légèrement nourries, gardées dehors, 25 dont 19 ont été élevés, tous jusqu'à l'âge de six semaines. Dans ses commentaires sur les résultats de cette expérience, M. W. W. Baird, régisseur de la ferme, dit que les truies fortement nourries étaient trop grasses et maladroites et qu'elles ont souffert de la paralysie au temps de la mise bas. L'une d'elles ayant mis bas prématurément a perdu toute sa portée et a dû être abattue plus tard. Les truies légèrement nourries ont produit des portées vigoureuses, de grosseur uniforme, et un plus gros pourcentage de ces porcs a été élevé jusqu'à maturité, ainsi que le montrent les chiffres cités.

Ces truies, dit M. Baird, étaient en bon état, actives et elles ont tué un moins grand nombre de leurs petits, quoiqu'elles ne fussent pas plus âgées que celles qui étaient fortement nourries. Le poids moyen à la naissance des portées des truies légèrement nourries dans la porcherie était inférieur à celui des portées venant des truies qui recevaient une ration légère, en plein air.

Ne nous attendons pas à contempler la route lointaine, suivons l'étroite sentier: ne regardons pas trop loin ou trop haut, mais devant nous, à nos côtés. Le bien à faire est peut-être là.

Elisabeth LESEUR.

Venez faire vos achats des Fêtes chez "Dupuis" à Montréal

et emmenez vos enfants voir le Père Noël

Pensez à la joie que ce voyage leur procurera, à plus des économies que vous réaliserez en faisant vos achats ici.

Nous remboursons vos frais de chemin de fer

aller et retour d'après la cédule suivante.

Rayon de 100 milles	sur achats de 75.00	Rayon de 50 milles	sur achats de 35.00
Rayon de 75 milles	sur achats de 50.00	Rayon de 25 milles	sur achats de 20.00

Ces remboursements se feront à notre bureau d'informations, sur présentation du billet de retour et des factures le jour même des achats seulement.

Couvertures blanches tout laine, marque

DUPREX

Voici une couverture qui est recommandable sous tous les rapports, manufacturée spécialement pour Dupuis Frères; elles sont tout laine et garanties pour ne pas rétrécir. Elles sont finies avec un bord rose ou bleu, elles sont linées séparément. On peut vous les fournir en quatre grandeurs. Ne retardez pas pour donner votre commande vu la quantité limitée. Pesanteur environ 5 livres, dimensions 6.85 environ 56 x 76, prix, la paire 8.25 la paire 6 lbs, 64 x 80 9.65 la paire 7 lbs, 64 x 84 10.95 la paire 8 lbs, 72 x 90 10.95 la paire

Une valeur comme vous n'en rencontrez pas tous les jours.

Voici des couvertures à la fois chaudes et souples. Elles sont en laine avec un faible pourcentage de coton, teinte grise avec bord de couleur. Pour usage domestique, pour le camp, et pour l'auto, elles sont chaudes et pesantes. Pesanteur environ 5 lbs. Dimensions environ 52 x 72, la paire 2.59 Pesanteur environ 7 lbs. Dimensions environ 58 x 78, la paire 3.59 Pesanteur environ 9 lbs. Dimensions environ 64 x 84, la paire 4.59

COUVERTURES EN EDREDON

Dimensions environ 70 x 84 pouces. Ces couvertures sont en edredon souple, aussi moelleuses et chaudes que du duvet, blanches avec bordure bleue ou rose.

Nous en avons reçu une grande quantité qui nous permet de vous les offrir à un aussi bas prix.

3.39 La paire

COMPTOIR POSTAL

Dupuis Frères

Rues St-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe, MONTREAL, QUE.

Il est Satisfait!

Il a hâte d'arriver à la fin de la journée pour pouvoir étancher sa soif en savourant une bonne bouteille de bière.

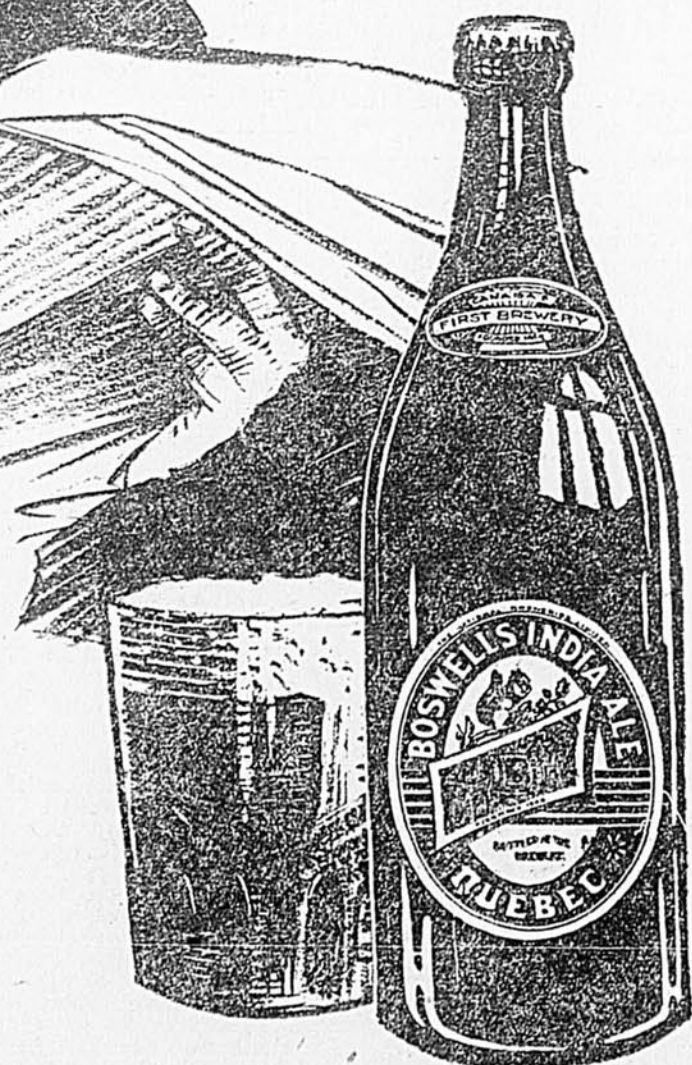
La Bière qui a conservé la traditionnelle qualité du 17ième siècle.

Brassée d'après les méthodes modernes les plus scientifiques sur le site de la première brasserie construite au Canada, en 1668.

DEMANDEZ-LES

BIERES ET PORTER

BOSWELL



Le miel

Les poètes ont chanté ce doux présent des cieux qui vient des roses de l'air. Je renvoie à leurs écrits ceux qui n'estiment du miel que sa céleste origine et qui n'y voient qu'une rosée, des larmes du beau Narcisse. Ici, je ne veux parler que de l'origine et des effets salutaires de ce don céleste.

ORIGINE DU MIEL

L'abeille est le premier facteur dans la production du miel. L'apiculteur y intervient aussi soit pour détruire le travail de l'abeille, soit pour le respecter ou le continuer.

USAGE DU MIEL

Puisque le miel a tant de propriétés, il ne faut pas s'étonner qu'il ait des emplois multiples et différents, soit dans les aliments, soit dans les boissons, soit même dans les remèdes.

LE MIEL DANS L'ANTIQUITE

Dans l'antiquité, le miel était d'un usage fréquent. On le servait plusieurs fois dans le même repas. Il entrait dans la composition des mets les plus exquis.

Les anciens faisaient aussi avec le miel des pâtisseries et surtout le fameux *far cum melle* qui, sous le nom de "pavé, nonnettes ou confiture", fit plus tard les délices d'Agnes Sorel et de Marguerite de Navarre et fut plus d'une fois le consolateur de la poitrine de Mme de Sévigné.

Parfois le miel était mélangé au vin pour en corriger l'aigreur. On en faisait aussi la liqueur si connue de l'hydromel.

LE MIEL DANS LES ALIMENTS

Le miel devrait faire partie du dessert de tout repas.

Des amateurs prennent du miel au lieu du sucre dans le café au lait, le thé, le café noir et en sont très satisfaits. Il est vrai de dire que, dans les boissons chaudes en

général, le miel pour être agréable doit être de goût fin.

Aux tartines de beurre, on devrait ajouter une légère couche de miel; c'est une friandise délicieuse, d'un usage très fréquent en Suisse. Du moins, après chaque repas, prenez une croute de pain avec laquelle le miel est meilleur qu'avec la mie; mangez-en trois ou quatre bouchées couvertes de bon miel. Les gourmands sont prévenus que le vin du dessert est moins bon après le miel; il faut donc prendre le miel pour finir. Avant de vous coucher, prenez une cuillerée de miel, ou, si vous préférez un petit verre de liqueur au miel; votre sommeil sera des plus calmes et vos rêves des plus agréables.

Le miel doit remplacer le sucre dans la préparation des mets de pâtisseries (mais on ne doit laisser le miel qu'un quart d'heure sur le feu).

Marrons au miel. — Faire cuire à l'eau de bons marrons, les peler en ayant soin de les conserver entiers puis les rouler, dans du miel fondu à feu doux. "C'est un dessert capable de rivaliser avec les plus fins marrons glacés, quoique à meilleur compte.

Caramels ou bonbons au miel. — Mélanger quatre cuillerées de sucre râpé, quatre cuillerées de chocolat râpé, quatre cuillerées de beurre ou un demi-litre de crème, six cuillerées de miel, un peu de vanille. Mettez dans une bassine en cuivre sur grand feu, tourner avec cuiller en bois, éprouver dans un verre d'eau froide: verser sur du marbre huilé, marquer avec un couteau, laisser refroidir, séparer les morceaux, mettre dans une boîte en fer blanc avec lits de papier d'argent.

Le MIEL DANS LES BOISSONS. Boisson économique. — Mélanger cent grammes de miel, cent grammes d'eau de vie et quatre litres d'eau; mettre en bouteille. Pour donner de la mousse, couchez les bouteilles quatre ou cinq jours seulement.

Limonade gazeuse au citron. —

Mélanger quelques gouttes de jus de citron et une cuillerée de miel dans un demi-verre d'eau. Verser une pincée de bicarbonate de soude diluée; ajouter une demi-pincée d'acide tartarique en poudre. Préparer au moment de l'emploi. Cette préparation facilite les digestions lentes et rafraîchit.

Sirop au miel. — Faire bouillir deux minutes deux kilos de miel, quarante grammes d'eau, quarante grammes de craie. Ajouter cinquante grammes de noir animal et un blanc d'oeuf délavé dans l'eau. Au premier bouillon, retirer du feu, et laisser refroidir un quart d'heure. Passer le sirop tiède à la chausse autant de fois que c'est nécessaire pour l'avoir clair. (Il doit marquer 310 Baumé pour se conserver.) Mettre en bouteille.

Chrysomel ou liqueur dorée au miel. — Ajouter à quatre kilos de miel assez d'eau pour former huit litres de mélange, réduire à quatre par la cuisson, mélanger (après refroidissement) avec trois litres de bon alcool pure dans lesquels on a laissé macérer huit à quinze jours trois bâtons de vanille grise. On obtient ainsi sept litres de liqueur délicieuse.

Curacao au miel. — Faire macérer quinze jours dans un litre d'eau de vie cinquante grammes d'écorces d'orange dont on a ôté le blanc qui est amer. Ajouter six cents grammes de miel, dissous dans six cents grammes d'eau (ou mieux sirop de miel). Ajouter une pincée de cannelle, une de macis, deux clous de girofle.

Le miel de Québec est le produit le plus succulent et le plus doux du monde. Lorsque vous achetez du miel, exigez que ce soit du miel de Québec.

Le miel de Québec est le produit le plus succulent et le plus doux du monde. Lorsque vous achetez du miel, exigez que ce soit du miel de Québec.

Le miel de Québec est le produit le plus succulent et le plus doux du monde. Lorsque vous achetez du miel, exigez que ce soit du miel de Québec.

Le miel de Québec est le produit le plus succulent et le plus doux du monde. Lorsque vous achetez du miel, exigez que ce soit du miel de Québec.

Le miel de Québec est le produit le plus succulent et le plus doux du monde. Lorsque vous achetez du miel, exigez que ce soit du miel de Québec.

